

BANK OF AFRICA - NIGER

RAPPORT ANNUEL / ANNUAL REPORT

2009



La vie en couleurs



**BANK
OF
AFRICA
NIGER**

GRUPE BANK OF AFRICA

Sommaire

Table of contents

Banques et Filiales du Groupe 1

Group Banks and Subsidiaries

Les points forts du Groupe 2-3

Group strong points

Produits et Services disponibles 4

French only

RAPPORT D'ACTIVITÉ exercice 2009

Le mot du Directeur Général 6-7

Comments from the Managing Director

Faits marquants 2009 8

Highlights

Chiffres-clés 9

Key figures

Engagements citoyens de la Banque et de la Fondation BANK OF AFRICA 10-11

French only

Conseil d'Administration, Capital 12

Board of Directors, Capital

Rapport du Conseil d'Administration 13-22

Board of Directors' report

Rapports des Commissaires aux Comptes

French only

Rapport Général 23-25

Rapport Spécial 26-34

Bilan et Compte de Résultat 35-41

Balance sheet and Income statement

Résolutions 42-44

Resolutions

Annexes 45-56

French only

Notes 57

BANK OF AFRICA - BENIN

20 ◆ Cotonou ●

16 ▲ Abomey-Calavi, Allada, Azové,
Bohicon, Cocotomey, Comé, Dassa-
Zoumé, Djougou, Kandi, Natitingou,
Parakou 1, Parakou 2, Pobè, Porto-Novo,
Sèmè Kraké, Ouando (Porto-Novo).

BANK OF AFRICA - BURKINA FASO

12 ◆ Ouagadougou ●

6 ▲ Bobo-Dioulasso, Essakane, Fada N'Gourma,
Koudougou, Koupéla, Pouytenga.

BANK OF AFRICA - CÔTE D'IVOIRE

10 ◆ Abidjan ●

8 ▲ Bouaké, Daloa, Gagnoa, Korhogo,
San Pedro, Sinfra, Soubré, Yamoussoukro.

BANK OF AFRICA - MALI

10 ◆ Bamako ●

6 ▲ Kayes, Koulikoro, Koutiala,
Nioro du Sahel, Ségou, Sikasso.
2 ▲ Morila (Sikasso), Sadiola
(Kayes).

BANK OF AFRICA - NIGER

6 ◆ Niamey ●

6 ▲ Agadez, Dosso, Gaya, Maradi,
Tahoua, Tillabéri.

BANK OF AFRICA - SENEGAL

11 ◆ Dakar ●

3 ▲ Kaolack, Saly Portudal, Touba.

BANQUE DE L'HABITAT DU BENIN

1 ◆ Cotonou ●

Les points forts du Groupe

La qualité du service offert à la clientèle

Le dynamisme et la disponibilité des hommes

La solidité financière

La cohésion du réseau

La diversité des financements proposés

L'expertise en ingénierie financière

La puissance des partenaires

Un réseau puissant

- Plus de 3 000 personnes à votre service.
- Des participations importantes dans plusieurs sociétés d'assurance-vie.
- Environ 250 sites d'exploitation et de production dédiés, sur 13 pays, hors partenaires associés.
- Un parc de Guichets Automatiques Bancaires et de Terminaux de Paiement Électronique en expansion continue.
- Plus de 700 000 comptes bancaires.

Une offre étendue et diversifiée

- Une gamme complète de produits bancaires et financiers.
- Une offre attractive en matière de contrats d'assurance-vie.
- Des solutions adaptées à tous les problèmes de financement.
- Une ingénierie financière performante.

Des partenaires stratégiques, dont :

- BANQUE MAROCAINE DU COMMERCE EXTÉRIEUR (BMCE BANK),
- PROPARCO,
- la SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE (SFI - GROUPE BANQUE MONDIALE),
- la BANQUE OUEST AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BOAD),
- la SOCIÉTÉ FINANCIÈRE NÉERLANDAISE POUR LE DÉVELOPPEMENT (FMO),
- la SOCIÉTÉ BELGE D'INVESTISSEMENT POUR LES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT (BIO),
- et le fonds d'investissement AUREOS.

Une expérience africaine unique

- Un développement continu depuis près de 30 ans.

Group strong points

2009
CA GROUPE*
± 270
M€

* GROUP TURNOVER

Quality of customer service

Dynamic, accessible staff

Financial solidity

Cohesive network

A wide range of financing solutions

Expertise in financial engineering

Strong partners

A strong network

- More than 3,000 people at your service.
- Major holding in several life insurance companies.
- About 250 dedicated operating and service support offices in 13 countries, excluding affiliated partners.
- A continuously expanding fleet of Automated Teller Machines and Electronic Payment Terminals.
- Over 700,000 bank accounts.

A wide and varied offer

- Full range of banking and financial services.
- Attractive range of life insurance policies.
- Tailored solutions for all financing issues.
- Successful financial engineering.

Strategic partners, including:

- BANQUE MAROCAINE DU COMMERCE EXTÉRIEUR (BMCE BANK),
- PROPARCO,
- INTERNATIONAL FINANCE CORPORATION (IFC - WORLD BANK GROUP),
- WEST AFRICAN DEVELOPMENT BANK (BOAD),
- NETHERLANDS DEVELOPMENT FINANCE COMPANY (FMO),
- BELGIUM INVESTMENT COMPANY FOR DEVELOPING COUNTRIES (BIO),
- and investment fund AUREOS.

Unique experience in Africa

- Continuous development for almost 30 years.

Produits et services disponibles

Réseau francophone BANK OF AFRICA

BOA-NIGER

Assurances

Assurance Études
Assurance Prévoyance
Assurance Retraite

Comptes

Compte Chèque
Compte Devises
Compte Elite
Compte Jeunes

Épargne

Bons de Caisse
Bons du Trésor par Adjudication
Compte Épargne
Compte Épargne Elite
Dépôt à Terme
Plan Épargne Éducation
Plan Épargne Logement
Plan Épargne Pèlerinage

Monétique

Carte SÉSAME
Carte VISA LIBRA
Carte VISA PROXIMA
Carte VISA Prépayée TUCANA
Cash Advance MASTERCARD

Multimédia

B-Phone - B-SMS
B-Web

Package

Pack SALARIA

Prêts

Avance
Avance Tabaski
Découvert Autorisé
Microfinance
Prêt Collectif
Prêt Consommation
Prêt Équipement
Prêt Etudiant 2iE
Prêt Événements Familiaux
Prêt Habitation
Prêt Immobilier
Prêt Informatique
Prêt Personnel
Prêt Première Installation
Prêt Rechargeable
Prêt Scolarité
Prêt Véhicule

Services aux entreprises

Large choix de produits et services à destination des grandes entreprises, PME/PMI, associations, institutions et des professions libérales.

Transferts et change

Change Manuel
Chèques de Voyage
Transfert Flash
Western Union

Services Associés

Chèque de Banque
Recharge de Téléphone Électronique



Rapport d'activité 2009

Activity Report 2009



Faciliter la vie
Making life easier

Le mot du Directeur Général

Comments from the Managing Director



L'année 2009 s'est caractérisée au Niger par une crise institutionnelle ayant entraîné, sur le plan économique, le retrait du pays de plusieurs partenaires au développement et le blocage de certaines subventions convenues et attendues au cours de l'année.

Malgré ce contexte difficile, plusieurs conventions minières ont cependant été signées, dont celle avec le Groupe AREVA et le démarrage de projets importants comme la construction du deuxième pont de Niamey, le lancement des travaux du barrage de Kandadji, du port sec de Dosso et de la raffinerie de Zinder, et ont permis de relancer quelque peu l'économie du pays.

C'est donc dans un environnement fragilisé que la BANK OF AFRICA – NIGER (BOA-NIGER) a évolué au cours de l'année étudiée avec, au centre de ses préoccupations, la culture de l'exigence, une démarche qualité permanente, pour satisfaire au mieux sa clientèle, ainsi que l'optimisation de ses coûts.

À fin 2009, le total de bilan a franchi le cap des 110 milliards de F CFA et le bénéfice net a progressé de près de 21 %, avec 1,6 milliard de F CFA, malgré d'importants efforts de provisionnement consentis.

Le produit net bancaire a crû de plus de 6 %, se situant à 6,7 milliards de F CFA et le bénéfice d'exploitation s'est établi à 3,5 milliards de F CFA contre 3,4 milliards de F CFA en 2008. Les dépôts de la clientèle ont atteint 63,7 milliards de F CFA, en hausse de près de 11 % par rapport à l'année 2008, et les engagements de la clientèle ont augmenté de 8,7 % avec un encours global réalisé de plus de 75 milliards de F CFA, dont 65,7 milliards de F CFA en emplois directs.

2009 was marked by an institutional crisis in Niger that led, on the economic front, to the withdrawal of several development partners from the country and the blocking of certain subsidies that were approved and expected in the course of the year.

Despite this unfavourable situation, several mining agreements were signed, including one with the AREVA Group, and various major building projects – Niamey's second bridge, the Kandadji dam, the Dosso dry dock and the Zinder oil refinery – were launched, and all of which contributed to boosting the country's economy.

It was therefore against a rather precarious backdrop that BANK OF AFRICA – NIGER (BOA-NIGER) conducted its business, with a particular focus on fostering an exacting corporate culture and continuously enhancing quality, in order to best meet customer expectations whilst curbing costs.

At end 2009, total assets crossed the CFAF 110 billion threshold and net income progressed by 21% to CFAF 1.6 billion, despite the substantial provisions set aside. Net banking income increased by over 6% to CFAF 6.7 billion, and operating income rose to CFAF 3.5 billion vs. CFAF 3.4 billion in 2008.

Customer deposits increased to CFAF 63.7 billion, up 11% over 2008, and customer commitments rose by 8.7% to more than CFAF 75 billion, including CFAF 65.7 billion in direct loans and advances.

Enfin les produits d'exploitation ont augmenté de près de 7,6 %, pour atteindre 10,6 milliards de F CFA, ce qui a permis à la Banque d'atteindre les niveaux de résultats les plus élevés depuis sa création.

Le développement du réseau, sous-tendu par une politique de proximité à l'endroit de la clientèle, s'est poursuivi, avec deux nouvelles agences à Niamey en 2009. D'autres implantations sont programmées en 2010, à Niamey – Assalam, Rive Droite et Boukoki –, mais aussi à Zinder et à Arlit, ce qui nous permettra d'assurer une meilleure couverture du territoire national.

Sur le plan commercial, deux nouveaux produits multimédia, B-Phone et B-SMS, ont été lancés et la Banque a activement participé aux campagnes commerciales organisées par les Structures Centrales du Groupe, participation qui a également contribué au renforcement de la culture d'entreprise et au sentiment d'appartenance au Groupe BOA.

Pour les ressources humaines, un organigramme aménagé, assorti de nouvelles délégations, a été mis en place pour mieux responsabiliser les collaborateurs, et renforcer la dynamisation des équipes au service du nouveau Plan Triennal de Développement (PTD) 2010-2012, dont les objectifs ont été déclinés auprès de toutes les entités de la Banque.

En termes de responsabilité sociétale, la Banque, sous l'égide de la Fondation BOA, a continué ses actions citoyennes et a apporté sa contribution à des projets en faveur des populations les plus démunies.

L'année 2009 aura donc été une année difficile, mais la Banque aura également relevé avec succès les nombreux défis posés par une conjoncture économique et politique particulière et une concurrence de plus en plus exacerbée.

Nous remercions ici l'ensemble du personnel pour son engagement et son professionnalisme, ainsi que tous les actionnaires et Administrateurs pour leur soutien.

Hachem BOUGHALEB
Directeur Général

Operating income increased by almost 7,6%, to reach FCFA 10.6 billion, enabling the Bank to achieve its best results so far.

Development of the network, inspired by a policy of customer proximity, was pursued with the opening of two new branches in Niamey in 2009. More branches are scheduled to open in 2010, in Niamey – Assalam, Rive Droite and Boukoki – and also in Zinder and Arlit, with a view to offering better nationwide cover.

From a commercial point of view, two new multimedia products, B-Phone and B-SMS, were launched, and the Bank took an active part in the commercial campaigns organised by the Group's Central Structures, strengthening a sense of belonging to the BOA Group and buy-in to corporate culture.

In terms of human resources, a revised organisation, including new delegations, was introduced, to heighten staff accountability and galvanise team motivation around the 2010-2012 Three-year Development Plan (PTD), whose goals are shared by all the Bank's different entities.

Regarding its responsibilities to society, the Bank, under the umbrella of the BOA Foundation, pursued its citizenship activities and contributed to projects to help the very poor.

2009 was therefore a difficult year, but the Bank nevertheless succeeded in meeting the many challenges posed by the particular economic and political environment and increasingly tough competition.

We would like to thank our staff for their dedicated and professional efforts, and all our shareholders and Directors for their continued support.

Hachem BOUGHALEB
Managing Director

Faits marquants 2009

Highlights 2009

Février

- Franchissement du seuil des 100 milliards de F CFA de total du bilan.

Mai

- Participation aux Rencontres BANK OF AFRICA 2009 pour les Cadres du Groupe, à Abidjan.
- Émission d'un emprunt obligataire de 2,5 milliards de F CFA dans le cadre de l'émission simultanée pour les six BANK OF AFRICA d'Afrique de l'Ouest d'emprunts obligataires pour un montant total de 20 milliards de F CFA.

Juin

- Signature d'une convention de partenariat avec l'opérateur de télécommunications Orange pour un projet de « mobile payment ».
- Arrivée d'un nouveau Directeur Général.

Décembre

- Décision d'augmentation à 3,5 milliards de F CFA du capital social de la Banque.
- Ouverture de deux nouvelles Agences à Niamey, dans le quartier de la Gare routière de Wadata (photo ①) et celui de la Zone Industrielle (photo ②).
- Franchissement du seuil des 35 000 comptes de clients actifs.

February

- Balance sheet total rose above the CFAF 100 billion mark.

May

- BANK OF AFRICA 2009 Meeting held in Abidjan for senior officers of the Group.
- Bond issue of CFAF 2.5 billion as part of the simultaneous bond issue by the six BANK OF AFRICA banks in West Africa for a total of CFAF 20 billion.

June

- Signing of a partnership agreement with the telecommunications operator, Orange, for a mobile payment project.
- Arrival of a new Managing Director.

December

- Decision to increase the bank's share capital to CFAF 3.5 billion.
- Opening of two new branches in Niamey, near the Wadata bus station (photo ①) and in the Industrial Zone (photo ②).
- The number of active customer accounts rose above the 35,000 mark.

Chiffres-clés

Key figures

Au 31/12/2009 / On 31/12/2009



① Agence Ecogare, à Niamey.
The Ecogare Branch, in Niamey.



② Agence Zone Industrielle, à Niamey.
The Zone Industrielle Branch, in Niamey.

Total Bilan Total Assets

110 415

millions de F CFA
CFAF million

Activité

Dépôts clientèle *	63 671
Créances clientèle *	65 664

Résultat

Produit Net Bancaire *	6 762
Charges de fonctionnement *	2 949
Résultat Brut d'Exploitation *	3 510
Résultat Net *	1 619
Coefficient d'Exploitation (%)	48,1

Structure

Total Bilan *	110 415
Fonds Propres après répartition *	11 198
Fonds Propres/Total Bilan (%)	10,1
Effectif moyen pendant l'exercice	132

(*) En millions de F CFA

Activity

Deposits *	63,671
Loans *	65,664

Income

Operating income *	6,762
Operating expenses *	2,949
Gross operating profit *	3,510
Net income *	1,619
Operating ratio (%)	48.1

Structure

Total Assets *	110,415
Shareholders' equity after distribution *	11,198
Shareholders' equity/Total assets (%)	10.1
Average number of employees	132

(*) In CFAF millions

Engagements citoyens de la Banque

Profondément préoccupée par les besoins des populations nigériennes, la BOA-NIGER, désormais principalement par le biais de la Fondation BANK OF AFRICA (BOA), a continué en 2009 à s'engager dans la vie de la Cité. L'objectif est d'apporter un soutien dans les secteurs où les besoins se font le plus ressentir, grâce à des actions concrètes, ciblées et soutenues. C'est pour cette raison que tous les efforts sont déployés pour que le « Centre de vie », projet phare de la Fondation BOA, puisse voir le jour en 2010 au Niger.

Économique

Dans le domaine économique, la Banque a soutenu l'économie locale grâce, notamment à :

- un emprunt obligataire de 2,5 milliards de F CFA en mai 2009 ;
- un important partenariat avec un opérateur de téléphonie mobile pour des transactions financières rapides et simples à partir du téléphone cellulaire, initié en juin 2009 et qui devrait être opérationnel avant fin 2010 ;
- un contrat de co-arrangeur avec la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) d'un montant de 50 milliards de F CFA, signé en octobre 2009, dans le cadre d'un prêt pour une importante société minière.



② Opération "Tous à l'école" : remise des lots à Niamey.



① Sponsoring du tournoi de Lutte Traditionnelle.

Sportif

- ① La BOA-NIGER s'est également investie dans le domaine sportif, en participant au financement du championnat national de lutte traditionnelle, en février 2009, et au téléthon organisé en octobre 2009 en faveur de l'équipe nationale de Football.

*Participer
à la vie locale*

et de la Fondation BANK OF AFRICA

Actions de la Fondation, pour près de 20 millions de F CFA.

② Distribution de plus de 19 000 cahiers et de près de 10 000 boîtes de crayons de couleur à 22 écoles situées dans des zones défavorisées de la ville de Niamey, dans le cadre de l'opération « Tous à l'école », conduite avec la BOA-NIGER.

③ Sponsoring de la 7^{ème} édition du Festival international de la Mode Africaine.



③ Participation à la 7^{ème} édition du FIMA.

● Don de vivres aux enfants orphelins des quartiers déshérités de Niamey, en partenariat avec l'ONG World Vision.

● Don de vivres, de couvertures, de matelas et de vêtements aux sinistrés de la ville d'Agadez, suite à d'importantes inondations.

● Don d'un lot de fournitures scolaires aux élèves du Prytanée militaire de Niamey.

● Don de vivres aux orphelins du Village SOS de Niamey.

● Financement de la diffusion à la télévision nationale d'un film documentaire pendant la journée internationale de lutte contre le SIDA.

④ Don de moutons grillés au profit des malades de l'hôpital de Niamey n'ayant pas les moyens d'accomplir le sacrifice religieux lors de la fête de Tabaski.



④ Dons de moutons à l'hôpital de Niamey.

Conseil d'Administration

Board of Directors

Le Conseil d'Administration, de 10 membres, est actuellement composé comme suit :

The Board of Directors is at present made up of the following 10 members:

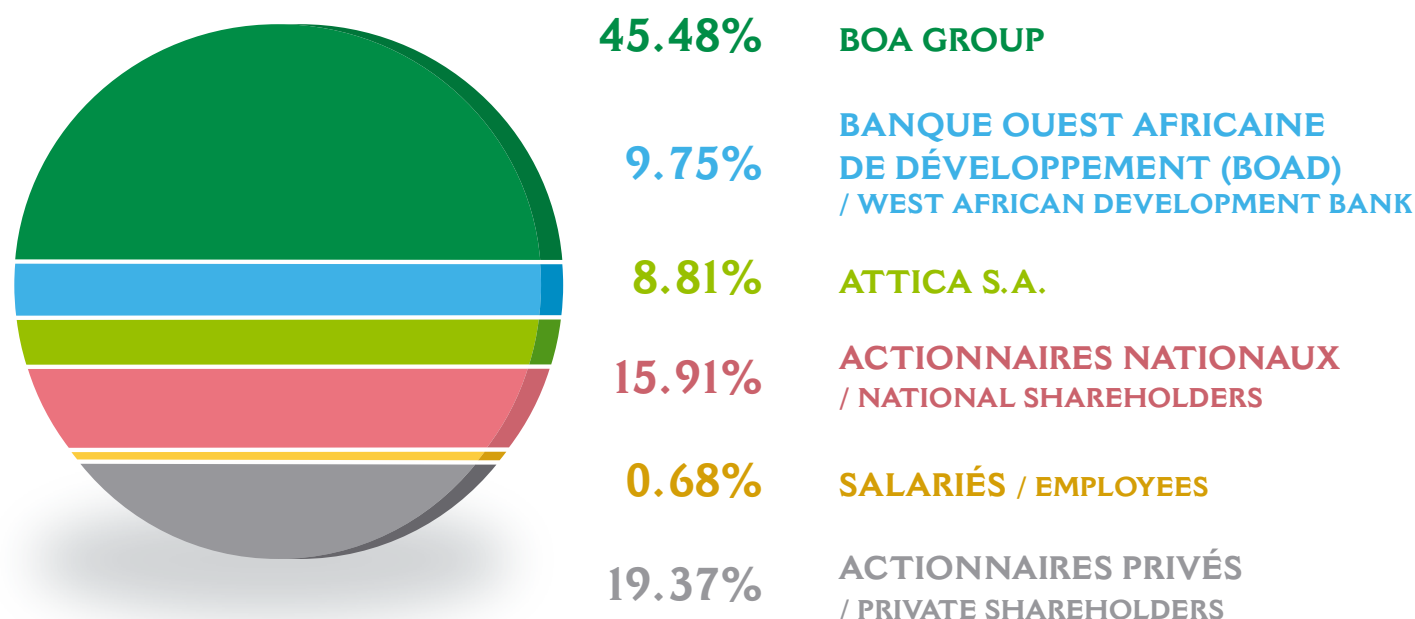
- Paul DERREUMAUX, Président / *Chairman*
- BANK OF AFRICA - BENIN (BOA-BENIN), représentée par / *represented by* Benoît MAFFON
- BANQUE OUEST AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BOAD) / *WEST AFRICAN DEVELOPMENT BANK (BOAD)*, représentée par / *represented by* Ambroise KAFANDO
- Georges ABALLO
- Rachid LAHLOU
- Ousmane DAOU
- Mohamed BENNANI
- Boureima WANKOYE
- Francis SUEUR
- Mamadou KA

Capital

Capital

Au 31 décembre 2009, la répartition du capital s'établit comme suit :

At 31 December 2009, the Bank's capital was held as follows:



Rapport du Conseil d'Administration

à l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 avril 2010

Report by the Board of Directors
to the Annual General Meeting held on 10 April 2010



Améliorer la vie
Making life better

Le cadre économique & financier de l'exercice 2009

En 2009, l'environnement économique international s'est caractérisé par une récession, puisque le taux de croissance de l'économie mondiale se serait établi à -1,1 % contre 3,4 % en 2008.

Après la crise financière qui a ébranlé les marchés mondiaux, la confiance est remontée sensiblement, tant dans le secteur financier que dans le secteur réel, grâce aux mesures de soutien extraordinaires de la demande mondiale prises par les Pouvoirs Publics.

Dans l'Union Européenne, le Produit Intérieur Brut (PIB) se serait contracté en moyenne de 4 % en 2009 pour une prévision de timide reprise de 0,70 % en 2010. Pour le taux d'inflation annuel moyen, il se situerait à 1 % pour 2009 contre 3,7 % en 2008.

Dans les pays de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), le rythme de l'activité économique se serait tassé pour se situer à un taux de croissance de 3 % en 2009 contre 3,8 % en 2008. Ce ralentissement d'activité, notamment de la demande étrangère pour les secteurs d'exportation, a été aussi ressenti au niveau du secteur primaire en liaison avec les difficultés des filières agricoles, notamment celle du coton.

L'inflation se situerait globalement à 1,2 % contre 7,4 % en 2008 en raison du repli des prix des produits alimentaires et pétroliers.

Cependant, après la forte croissance 2008 obtenue grâce à la hausse de 30 % de la production céréalière (30 % du PIB), l'économie a été en 2009 fortement affectée par la chute d'activité des compagnies minières qui ont fermé des sites non rentables. Le gisement d'Imouraren (6 000 tonnes par an sur 40 ans) qui ne sera en effet exploitable qu'à dater de 2012, engendrera environ 1 400 emplois directs dès 2010.

La balance courante a creusé son déficit en 2009, en raison de la hausse significative des importations d'équipements liés aux grands projets cités précédemment (21,1 % du PIB en 2009 contre 10,3 % en 2008). Toutefois, ces importations sont largement liées à des Investissements Directs à l'Étranger (IDE), qui assurent leur financement. Par ailleurs, la balance budgétaire demeure sous pression en raison de l'étroite base d'imposition et des engagements de l'État dans ces projets de développement.

Pour 2009, le budget de l'État a été de 730,6 milliards de F CFA et les recettes fiscales se sont élevées à 330 milliards de F CFA.

L'inflation qui s'était dégradée en 2008 avec une hausse de 12 %, aurait connu une forte décrue au cours du second semestre 2009 pour se situer à + 2 % en moyenne mensuelle et à - 2,5 % en glissement annuel.

En novembre 2009, l'UEMOA avait validé le programme pluriannuel de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité du Niger au titre de la période 2010-2014 qui devait intégrer les objectifs suivants :

- prendre des dispositions pour appréhender les effets directs et indirects du secteur pétrolier sur tous les compartiments de l'économie nationale et la situation des finances publiques ;
- accroître la production agricole pour assurer la sécurité alimentaire et lutter contre l'inflation ;

**Croissance
2009
+0,9 %**

Au Niger, la croissance en 2009 devrait se contracter à 0,9 % (contre 9,3 % en 2008). L'année a été marquée par le démarrage d'un certain nombre de chantiers importants pour le développement de l'économie : construction du second pont de Niamey, du barrage de Kandadji, de la raffinerie de pétrole à Zinder, du port sec de Dosso, du nouvel abattoir frigorifique de Niamey, du complexe industriel et minier d'Imouraren.



*L'entrée du siège de la BOA-NIGER, à Niamey.
Entrance to the BOA-NIGER Head Office, in Niamey.*

○ poursuivre les réformes en matière de finances publiques en dotant les régies financières, des moyens humains et matériels nécessaires à la mise en œuvre de leur plan d'action, en renforçant la qualité des dépenses publiques et en assurant la maîtrise des dépenses courantes ;

○ accélérer la mise en œuvre des réformes sectorielles et structurelles, notamment celles relatives à la gestion financière publique et celle du secteur financier.

La situation politique a vu en 2009, le référendum controversé d'août 2009 précipiter l'éclatement d'une crise majeure qui a déclenché un certain nombre de sanctions économiques ayant entraîné la suspension du Niger des instances de la CEDEAO avec les éventuelles conséquences sur les flux d'Aide publique.

Or, les événements viennent de se précipiter avec la destitution du Président Tandja le 18 février 2010, et une sortie de crise est l'issue la plus généralement envisagée par les observateurs nationaux et internationaux. ●

Economic & financial trends during fiscal year 2009

In 2009, the international economic environment was marked by a recession, with the global economy shrinking by 1.1%, after expanding by 3.4% in 2008.

After the financial crisis that shook global markets, confidence has returned in appreciable measure in both the financial sector and real economy, thanks to extraordinary support measures by the public authorities.

In the European Union, Gross Domestic Product (GDP) shrunk by an average of 4% in 2009, and a tentative recovery of 0.70% is forecast for 2010. Average annual inflation came to 1% in 2009, vs. 3.7% in 2008.

In the countries of the West African Economic and Monetary Union (WAEMU), economic activity shrank to an estimated growth rate of 3% in 2009, vs. 3.8% in 2008. This slowdown, especially in foreign demand in export sectors, was also felt in the primary sector, due to difficulties in various crops, cotton in particular.

Overall Inflation came to an estimated 1.2%, vs. 7.4% in 2008, owing to a decline in food and oil prices.

In Niger, growth is estimated to have contracted to 0.9% in 2009 (vs. 9.3% in 2008). The year featured the launch of a number of civil engineering projects that are important for economic development, including Niamey's second bridge, the Kandadji dam, the Zinder oil refinery, the Dosso dry dock, the new refrigerated slaughterhouse in Niamey, and the Imouraren industrial and mining complex.

However, after the strong growth of 2008 driven by a 30% increase in grain output (30% of GDP), the economy was hit hard in 2009 by the drop in activity by the mining companies, which closed unprofitable sites. The Imouraren mine (6,000 tonnes annually over a period of 40 years) will not start production until 2012, but will generate about 1,400 direct jobs as early as 2010.

The current accounts deficit deepened in 2009 (21.1% of GDP in 2009, vs. 10.3% in 2008), due to a significant rise in imports of equipment linked to the major building projects mentioned above. However, these imports were mostly linked to Foreign Direct Investment (FDI), which arranged for their funding. Meanwhile, the budget remained under pressure owing to the narrow tax base and the state's involvement in these development projects.

The 2009 State budget totalled CFAF 730.6 billion, while tax receipts came to CFAF 330 billion.

Inflation, which had worsened in 2008 to 12%, pulled back sharply in the second half of 2009 to a monthly average of +2% and to -2.5% on a year-on-year basis.

In November 2009, the WAEMU approved Niger's multi-year convergence, stability, growth and solidarity plan for 2010-2014, which included the following goals:

- To take steps to better control the oil sector's direct and indirect impact on all sectors of the national economy and public finances;
- To expand agricultural output, in order to ensure food security and fight against inflation;
- To continue public finance reform report by endowing tax and customs offices with the human and material resources necessary for implementing their action plan, by enhancing the quality of public expenditure and by ensuring control of current expenditure;
- To accelerate the implementation of sector and structural reforms, notably in public financial management and the financial sector.

On the political front, the controversial August 2009 referendum triggered a major crisis that led to a number of economic sanctions and Niger's suspension from ECOWAS, with possible consequences on flows of public aid.

Events recently accelerated with the overthrow of President Tandja on 18 February 2010. A crisis exit solution is the result most generally favoured by national and international observers. ●

Rapport du Conseil d'Administration

Report by the Board of Directors

Analyse des comptes de bilan et de résultat de l'exercice 2009

Les comptes de l'exercice 2009 de la BANK OF AFRICA – NIGER (BOA-NIGER), dernière année du Plan Triennal de Développement 2007-2009, confirment et amplifient l'évolution satisfaisante constatée au cours des trois derniers exercices. Tous les indicateurs ont évolué favorablement par rapport à ceux de l'année 2008. Le Produit Net Bancaire (PNB) et le bénéfice après impôt affichent une amélioration remarquable en progressant respectivement de 6,1 % et 21 %.

Total bilan
+17,2 %

Le **total du bilan** au 31 décembre 2009 s'établit à 110 414 688 760 F CFA contre 94 250 271 487 F CFA au 31 décembre 2008, soit une hausse sensible de 17,2 %.

Dépôts
+ 11 %

Les **dépôts de la clientèle** atteignent à la fin de l'exercice 2009 un montant de 63 670 585 937 F CFA contre 57 378 815 245 F CFA au 31 décembre 2008, soit une augmentation de 11 %.

Les **dépôts à vue** dans cet ensemble, s'établissent au 31 décembre 2009 à 42 555 920 459 F CFA contre 41 344 031 751 F CFA au 31 décembre 2008, soit un accroissement de 2,9 % expliqué par l'accroissement des ressources collectées auprès des particuliers, des entreprises et des associations et organisations assimilées, grâce entre autres aux actions commerciales menées.

Les **dépôts à terme** connaissent une élévation remarquable de 34,4 %, en passant de 10 403 835 724 F CFA au 31 décembre 2008 à 13 982 276 060 F CFA au 31 décembre 2009. Cette hausse découle pour l'essentiel d'un dépôt à terme de 8 000 millions

de F CFA effectué par quelques grandes sociétés lors de la campagne de collecte de dépôts au courant du mois de novembre 2009.

Les **comptes d'épargne à vue**, connaissent un accroissement de 26,8 % au cours de l'exercice 2009 par rapport à 2008. Ils sont passés de 5 445 395 267 F CFA au 31 décembre 2008 à 6 907 671 292 F CFA au 31 décembre 2009. Ces ressources ont représenté près de 11 % de l'ensemble des ressources de la clientèle au 31 décembre 2009 contre 9,5 % au 31 décembre 2008.

Le **nombre de comptes ouverts** et actifs connaît un renforcement de 16,2 % en se situant à 35 403 au 31 décembre 2009 contre 30 458 à la même date de l'année précédente. Cette progression significative est essentiellement le fait générateur des comptes de dépôts à vue toutes catégories confondues, des comptes d'épargne à vue et des comptes de dépôts à terme dont les nombres ont progressé respectivement de 10,2 %, 25,8 % et 7,0 %.

Les **dettes interbancaires** ont augmenté de 11,3 % au cours de l'exercice 2009 comparativement à l'exercice 2008, en passant de 23 238 292 215 F CFA au 31 décembre 2008 à 25 855 349 145 F CFA au 31 décembre 2009.

Les **dettes représentées par un titre**, inexistantes en 2008, s'élèvent à 2 500 000 000 F CFA au 31 décembre 2009 et correspondent à l'emprunt obligataire effectué au cours de l'exercice 2009.

Les **autres passifs** passent de 2 932 883 295 F CFA au 31 décembre 2008 à 4 700 999 510 F CFA au 31 décembre 2009, soit une augmentation de 60,3 % en 2009 par rapport à 2008.



Le siège
et Agence Centrale
de la BOA-NIGER, à Niamey.

The BOA-NIGER Head Office and Central Branch, in Niamey.

Les comptes d'ordre et divers ont enregistré une baisse de 14,4 % entre le 31 décembre 2008 et le 31 décembre 2009, avec respectivement 1 599 478 022 F CFA et 1 369 055 526 F CFA.

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 295 930 919 F CFA au 31 décembre 2009 contre 150 834 110 F CFA au 31 décembre 2008, soit une hausse de 96,2 % correspondant aux dotations de provisions pour charges de retraite de l'exercice.

Le Fonds pour Risques Bancaires Généraux (FRBG) s'élève à 1 604 557 798 F CFA au 31 décembre 2009 contre 1 484 646 222 F CFA au 31 décembre 2008, soit une augmentation de 119 911 576 F CFA qui correspond à la dotation comptabilisée au titre de l'exercice 2009.

Les emprunts subordonnés s'élèvent à 1 227 272 727 F CFA au 31 décembre 2009 contre 1 500 000 000 F CFA au 31 décembre 2008, soit une baisse de 272 727 273 F CFA correspondant au remboursement en capital effectué en décembre 2009.

Le capital social augmente de 750 000 000 F CFA au cours de l'exercice 2009 et s'établit à 3 500 000 000 F CFA au 31 décembre 2009. Cet accroissement résulte de l'augmentation de capital en numéraire décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 février 2009.

Financial statements and balance sheet analysis for fiscal year 2009

BANK OF AFRICA – NIGER's (BOA-NIGER) annual accounts for 2009, which is the last year of the 2007-2009 three-year development plan, confirm and accentuate the positive trend of the last three years. All indicators show an improvement compared with 2008. Net banking income and post-tax profit showed a significant increase, rising by 6.1% and 21%, respectively.

Total assets at 31 December 2009 stood at CFAF 110,414,688,760, compared with CFAF 94,250,271,487 at 31 December 2008, or a substantial increase of 17.2%.

Customer deposits set a new record at CFAF 63,670,585,937, vs. CFAF 57,378,815,245 at 31 December 2008, or an 11% increase.

Demand deposits within this category came to CFAF 42,555,920,459 at 31 December 2009, vs. CFAF 41,344,031,751 at 31 December 2008, or a 2.9% increase, due to the increase in deposits collected from retail customers, businesses, and associations and similar organisations. This increase was driven, among other things, by the positive results of marketing initiatives.

Term deposits rose by a remarkable 34.4%, from CFAF 10,403,835,724 at 31 December 2008 to CFAF 13,982,276,060 at 31 December 2009. This increase is due mainly to term deposits of CFAF 8,000 million by several major companies during the November 2009 deposit collection campaign.

Demand savings accounts showed an increase of 26.8% from 2008 to 2009, from CFAF 5,445,395,267 at 31 December 2008 to CFAF 6,907,671,292 at 31 December 2009. These deposits accounted for almost 11% of all customer deposits as of 31 December 2009, vs. 9.5% at 31 December 2008.

The number of accounts opened and active increased by 16.2% to 35,403 at 31 December 2009, vs. 30,458 on the same date of the previous year. This significant increase was chiefly due to demand deposit accounts of all types, as well as savings accounts and term deposit accounts, which rose by 10.2%, 25.8% and 7.0%, respectively.

Interbank debts increased by 11.3% from 2008 to 2009, from CFAF 23,238,292,215 at 31 December 2008 to CFAF 25,855,349,145 at 31 December 2009.

Bonded debt, which was non-existent in 2008, came to CFAF 2,500,000,000 at 31 December 2009 and was due to the bond issue during fiscal year 2009.

Other liabilities increased from CFAF 2,932,883,295 at 31 December 2008 to CFAF 4,700,999,510 at 31 December 2009, or a 60.3% increase from 2008 to 2009.

Suspense and other accounts declined by 14.4% from 31 December 2008 to 31 December 2009, at CFAF 1,599,478,022 and CFAF 1,369,055,526, respectively.

Provisions for contingencies and losses came to CFAF 295,930,919 at 31 December 2009, vs. CFAF 150,834,110 at 31 December 2008, or a 96.2% increase, which was due to provisions for retirement expenses.

The Fund for General Banking Risks (FGBR) came to CFAF 1,604,557,798 at 31 December 2009, vs. CFAF 1,484,646,222 at 31 December 2008, or an increase of CFAF 119,911,576, which corresponds to the allocation booked for fiscal 2009.

Subordinated loans came to CFAF 1,227,272,727 at 31 December 2009, vs. CFAF 1,500,000,000 at 31 December 2008, or a decrease of CFAF 272,727,273, corresponding to the December 2009 repayment of principal.

Share capital increased by CFAF 750,000,000 during fiscal 2009 to CFAF 3,500,000,000 at 31 December 2009. This increase is due to the cash capital increase approved by the Extraordinary General Meeting of 17 February 2009.

Rapport du Conseil d'Administration

Report by the Board of Directors

Les primes liées au capital de 194 500 000 F CFA au 31 décembre 2008, s'établissent à 1 694 500 000 F CFA au 31 décembre 2009, soit une augmentation de 1 500 000 000 F CFA correspondant à la prime d'émission résultant de l'augmentation de capital en numéraire décidée par l'Assemblée Générale tenue le 17 février 2009 et devenue effective en décembre 2009.

Les réserves avant répartition du bénéfice de l'exercice 2009 s'élèvent à 2 377 322 154 F CFA au 31 décembre 2009 contre 1 678 021 956 F CFA au 31 décembre 2008 soit une augmentation de 699 300 198 F CFA. Cette variation est la conséquence de l'affectation en réserves du résultat de l'exercice 2008 à hauteur de 699 300 198 F CFA, décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 avril 2009.

Les engagements de la clientèle, engagements directs et engagements par signature confondus, s'affichent à 77 412 850 329 F CFA au 31 décembre 2009 contre 71 432 999 056 F CFA au 31 décembre 2008, soit un accroissement de 8,4 % qui résulte, d'une part, d'une hausse 12,7 % des engagements directs et, d'autre part, d'une baisse de 10,9 % des engagements par signature.

Les prêts et avances connaissent une progression de 31,7 % en s'élevant à 57 717 508 572 F CFA au 31 décembre 2009 contre 43 809 637 129 F CFA au 31 décembre 2008. Cette amélioration est due essentiellement à la forte augmentation des prêts à moyen terme de 33,8 % d'un exercice à l'autre.

Les comptes ordinaires débiteurs font ressortir une baisse de 59,3 % en se situant à 5 592 208 719 F CFA au 31 décembre 2009 contre 13 741 904 679 F CFA fin 2008.

L'encours des effets escomptés s'établit à 2 354 524 869 F CFA au 31 décembre 2009 à comparer avec 702 182 900 F CFA à la fin de l'exercice précédent, soit une hausse de 235,3 %.

Les engagements par signature connaissent une baisse de 10,9 %, en s'établissant à 11 748 608 169 F CFA au 31 décembre 2009 contre 13 179 274 348 F CFA un an plus tôt. L'encours des cautions, avals et autres garanties a connu une progression supérieure à 5 % sur une année glissante en étant passé à 8 804 350 467 F CFA au 31 décembre 2009 contre 8 346 661 003 F CFA au 31 décembre 2008. L'encours de lettres de crédit se situe à 621 694 634 F CFA à fin 2009 contre 2 510 050 277 F CFA à fin 2008, soit une baisse de 75,2 %.

Les titres de placement s'élèvent à 4 645 000 000 F CFA au 31 décembre 2009 contre 3 873 350 000 F CFA à la fin d'exercice précédent. Cette hausse de 19,9 % est l'effet net des remboursements reçus et cessions effectuées au cours de l'exercice 2009 pour un montant de 2 128 350 000 F CFA et des souscriptions nouvelles portant sur 2 900 000 000 F CFA.

Les immobilisations financières sont de 1 352 647 721 F CFA à la clôture de l'exercice sous revue, contre 1 303 733 824 F CFA au 31 décembre 2008, soit une hausse de 3,8 %.

Les immobilisations incorporelles s'élèvent à 112 993 656 F CFA au 31 décembre 2009 contre 160 480 651 F CFA une année auparavant, soit une baisse de 29,6 %.

Les immobilisations corporelles s'élèvent à 2 194 790 162 F CFA au 31 décembre 2009 contre 2 143 307 463 F CFA au 31 décembre 2008 soit une hausse de 2,4 %.



*L'Agence Elite, à Niamey.
The Elite Branch, in Niamey.*



*La nouvelle Agence Zone Industrielle, à Niamey.
The new Zone Industrielle Branch, in Niamey.*

**Produits
d'exploitation
+ 7,6 %**

Les produits d'exploitation augmentent de 7,6 % en 2009, en passant de 9 880 401 797 F CFA à 10 626 761 767 F CFA d'un exercice à l'autre.

Les intérêts et produits assimilés progressent de 23,9 % en atteignant 7 581 489 461 F CFA au 31 décembre 2009 contre 6 118 096 144 F CFA au 31 décembre 2008 du fait, d'une part, de la hausse sensible des intérêts reçus des créances sur la clientèle et, d'autre part, de l'augmentation des intérêts tirés des créances interbancaires.

Les commissions s'inscrivent à 1 112 060 021 F CFA au 31 décembre 2009 contre 1 107 250 835 F CFA au 31 décembre 2008, soit une légère progression de 0,4 %.

Les produits sur les opérations financières, qui regroupent essentiellement les produits sur les titres de placement, les produits sur les opérations de change et les produits sur les opérations hors bilan, baissent de 24,7 % en se situant à 1 612 548 727 F CFA au 31 décembre 2009 contre 2 140 235 654 F CFA au 31 décembre 2008. Il est à noter la hausse significative de 70,4 % des revenus des titres de participation et produits assimilés, accompagnée par une hausse de 13,4 % des produits sur titres de placement et atténuée par une forte baisse de 40,3 % des produits sur opérations de change.

Share premiums rose from CFAF 194,500,000 at 31 December 2008 to CFAF 1,694,500,000 at 31 December 2009, i.e., an increase of CFAF 1,500,000,000, corresponding to a share premium resulting from the cash capital increase approved by the General Meeting held on 17 February 2009 and that became effective in December 2009.

Reserves before distribution of income for fiscal 2009 came to CFAF 2,377,322,154 at 31 December 2009, vs. CFAF 1,678,021,956 at 31 December 2008, or an increase of CFAF 699,300,198. This resulted from the allocation to reserves of CFAF 699,300,198 in income from the 2009 fiscal year, as decided at the Annual General Meeting held on 30 April 2009.

Overall customer commitments, including both direct commitments and off-balance sheet commitments, came to CFAF 77,412,850,329 at 31 December 2009, vs. CFAF 71,432,999,056 at 31 December 2008, i.e., an increase of 8.4% resulting from a 12.7% increase in direct commitments and a 10.9% decline in off-balance sheet commitments.

Loans and advances registered a 31.7% increase to CFAF 57,717,508,572 at 31 December 2009, vs. CFAF 43,809,637,129 at 31 December 2008. This increase was mainly the result of the sharp 33.8% increase in medium-term loans from one year to the next.

Ordinary debtor accounts declined 59.3% to CFAF 5,592,208,719 at 31 December 2009, vs. CFAF 13,741,904,679 at the end of 2008.

Discounted bills outstanding came to CFAF 2,354,524,869 at 31 December 2009, compared with CFAF 702,182,900 at the end of the previous year, i.e., a 235.3% increase.

Off-balance sheet commitments declined 10.9% to CFAF 11,748,608,169 at 31 December 2009, vs. CFAF 13,179,274,348 one year earlier. The amount of sureties, endorsements and guarantees rose by more than 5%, to CFAF 8,804,350,467 at 31 December 2009, vs. CFAF 8,346,661,003 at 31 December 2008. Letters of credit amounted to CFAF 621,694,634 at the end of 2009, vs. CFAF 2,510,050,277 at the end of 2008, a 75.2% decline.

Securities came in at CFAF 4,645,000,000 at 31 December 2009, vs. CFAF 3,873,350,000 at the end of the previous year. This 19.9% increase is the net effect of CFAF 2,128,350,000 in reimbursements received and disposals made during 2009 and CFAF 2,900,000,000 in new subscriptions.

Financial investments came to CFAF 1,352,647,721 at the end of the fiscal year, vs. CFAF 1,303,733,824 at 31 December 2008, a 3.8% increase.

Intangible assets declined from CFAF 112,993,656 at 31 December 2009, vs. CFAF 160,480,651 one year earlier, or a 29.6% decline.

Tangible assets came to CFAF 2,194,790,162 at 31 December 2009, vs. CFAF 2,143,307,463 at 31 December 2008, i.e. a 2.4% increase.

Operating income rose by 7.6%, from CFAF 9,880,401,797 in 2008 to CFAF 10,626,761,767 in 2009.

Interest and related income rose by 23.9% to CFAF 7,581,489,461 at 31 December 2009, vs. CFAF 6,118,096,144 at 31 December 2008, due to both the marked increase in interest received on customer loans and the increase in interest on interbank loans.

Commissions amounted to CFAF 1,112,060,021 at 31 December 2009, vs. CFAF 1,107,250,835 at 31 December 2008, i.e. a slight increase of 0.4%.

Interest from financial operations, which mainly includes income from securities, income from currency operations, and income from off-balance sheet operations, declined by 24.7%, to CFAF 1,612,548,727 at 31 December 2009, vs. CFAF 2,140,235,654 at 31 December 2008. There was a marked increase of 70.4% in dividends and related income, along with a 13.4% increase in income from securities and offset by a sharp 40.3% decline in currency operations.

Rapport du Conseil d'Administration

Report by the Board of Directors

Les produits généraux d'exploitation s'élèvent à 319 868 558 F CFA au 31 décembre 2009 contre 514 069 164 F CFA à l'issue de l'exercice précédent.

Les produits exceptionnels se chiffrent au 31 décembre 2009 à 9 847 691 F CFA contre 3 669 223 F CFA l'année précédente, soit une hausse de 168,4 %.

Les profits sur exercices antérieurs s'établissent à 113 465 053 F CFA à fin 2009 contre 29 067 600 F CFA un an auparavant.

Les charges d'exploitation hors amortissements, s'accroissent de 9,6 % en se situant à 6 813 449 221 F CFA au 31 décembre 2009 contre 6 219 056 698 F CFA au 31 décembre 2008.

Les charges bancaires qui rassemblent les intérêts et charges assimilées, les commissions, les charges sur opérations financières et les charges diverses d'exploitation bancaire, augmentent de 10,3 % en s'élevant au 31 décembre 2009 à 3 864 604 339 F CFA contre 3 504 222 861 F CFA au 31 décembre 2008. Cette hausse s'explique par les intérêts payés sur les emprunts interbancaires et par les charges sur opérations de change.

Les frais généraux d'exploitation connaissent un accroissement de 8,6 % au cours de l'exercice 2009 en évoluant de 2 714 833 019 F CFA au 31 décembre 2008 à 2 948 844 882 F CFA au 31 décembre 2009. A l'intérieur de ceux-ci, les frais de personnel augmentent de 25,4 %, de 720 332 019 F CFA au 31 décembre 2008 à 903 203 234 F CFA au 31 décembre 2009.

Les autres frais généraux croissent de 1 994 501 818 F CFA au 31 décembre 2008 à 2 045 641 648 F CFA au 31 décembre 2009, soit une hausse de 2,6 % expliquée par les charges induites par l'accroissement d'activité et l'ouverture de nouvelles agences.

Le niveau des frais de personnel au 31 décembre 2009 découle de l'accroissement des effectifs bancaires suite aux recrutements effectués au cours de l'année sous revue pour répondre, pour une large part, aux besoins de développement du réseau d'agences et, dans une moindre mesure, à l'étoffement de certaines Structures Centrales.

Les dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations s'établissent à fin 2009 à 303 341 053 F CFA contre 209 077 135 F CFA à fin 2008. Cette hausse, soit 45,1 %, s'explique par la dotation aux amortissements des immobilisations acquises en 2009.

S'agissant des provisions sur créances douteuses, celles-ci passent de 404 991 245 F CFA au 31 décembre 2008 à 810 713 503 F CFA au 31 décembre 2009. Cette hausse découle essentiellement de la prise en compte non seulement des recommandations de la Commission Bancaire lors de son passage, mais aussi de celles du Commissaire aux Comptes suite à ses travaux de fin d'année.

Le bénéfice d'exploitation – le bénéfice avant impôt et avant éléments exceptionnels et sur exercices antérieurs – s'établit à 2 579 346 414 F CFA au 31 décembre 2009 contre 2 556 061 469 F CFA au 31 décembre 2008, soit une légère hausse de 0,9 %.

Bénéfice net

+ 20,7 %

Le bénéfice net de l'exercice 2009 est de 1 619 114 819 F CFA contre 1 342 001 319 F CFA pour l'exercice 2008, soit une hausse de 20,7 %.

Ce bénéfice est obtenu pour l'essentiel après :

○ d'abord, la dotation aux provisions du FRBG pour 119 911 576 F CFA ;



*Bureau de Change
et Western Union, Agence Centrale, à Niamey.
Foreign exchange and Western Union office, Central Branch,
in Niamey.*

○ ensuite, le paiement d'un impôt sur les bénéfices de 1 006 348 700 F CFA cette année contre 1 165 728 200 F CFA l'année dernière.

Au vu de ce bénéfice et du report à nouveau antérieur, le Conseil d'Administration propose, après constitution de la réserve légale de 15 % du bénéfice annuel réalisé, soit 242 867 257 F CFA :

- la distribution d'une part, d'un dividende par action de 10 % du capital de 2 750 000 000 F CFA portant jouissance sur l'exercice 2009 soit au total 275 000 000 F CFA et la distribution d'autre part, d'un dividende exceptionnel par action de 20 % du même capital soit 550 000 000 F CFA ;
- l'affectation en réserve facultative du solde du bénéfice soit 551 247 787 F CFA.

**Fonds
propres
+ 34,8 %**

Après répartition, les fonds propres de la BANK OF AFRICA - NIGER, y compris les emprunts subordonnés, s'élèveront à 11 197 767 723 F CFA en 2009 contre 8 306 468 601 F CFA en 2008, soit une hausse de 34,8 % ; ces fonds propres après répartition représentent 10,1 % du total du bilan de la Banque au 31 décembre 2009 contre 8,8 % au 31 décembre 2008.

General operating income stood at CFAF 319,868,558 at 31 December 2009, vs. CFAF 514,069,164 at the end of the previous year.

Extraordinary income reached CFAF 9,847,691 at 31 December 2009, vs. CFAF 3,669,223 the previous year, or a 168.4% increase.

Profits from previous years came in at CFAF 113,465,053 at the end of 2009, vs. CFAF 29,067,600 one year previously.

Operating expenses (excluding amortisation) increased by 9.6% to CFAF 6,813,449,221 at 31 December 2009, vs. CFAF 6,219,056,698 at 31 December 2008.

Banking expenses, which include interest and related expenses, commissions, costs of financial operations and various other banking expenses, increased by 10.3% at 31 December 2009 to CFAF 3,864,604,339, vs. CFAF 3,504,222,861 at 31 December 2008. This increase is due to interest paid on interbank loans and currency exchange costs.

General operating expenses increased by 8.6% during fiscal 2009, from CFAF 2,714,833,019 at 31 December 2008 to CFAF 2,948,844,882 at 31 December 2009. This figure includes personnel costs, which increased by 25.4%, from CFAF 720,332,019 at 31 December 2008 to CFAF 903,203,234 at 31 December 2009.

Other overheads rose from CFAF 1,994,501,818 at 31 December 2008 to CFAF 2,045,641,648 at 31 December 2009, i.e., a 2.6% increase due to expenses incurred by expanded activity and the cost of opening new branches.

The increase in personnel costs in 2009 is due to hiring to expand bank staff numbers. This was done mainly to meet the needs incurred by the expansion of the branch network and, to a lesser extent, to increase staff in some central offices.

Provisions for amortization and depreciation came to CFAF 303,341,053 at end 2009, vs. CFAF 209,077,135 at end-2008. This 45.1% increase is due to the amortisation of fixed assets acquired in 2009.

Provisions for doubtful debts increased from CFAF 404,991,245 at 31 December 2008 to CFAF 810,713,503 at 31 December 2009. Provisions were increased mainly in response to the recommendations of the Banking Commission after its visit, as well as recommendations of the Statutory Auditors upon its yearend audit.

Operating income (income before tax and exceptional items and for previous years) stood at CFAF 2,579,346,414 at 31 December 2009, vs. CFAF 2,556,061,469 at 31 December 2008, i.e., a slight increase of 0.9%.

Net income for fiscal year 2009 came to CFAF 1,619,114,819, vs. CFAF 1,342,001,319 for 2008, or a 20.7% increase.

Net income was arrived at after the following main deductions:

- firstly, a CFAF 119,911,576 provision to the FGBR,
- secondly, the payment of tax on profits of CFAF 1,006,348,700 this year, vs. CFAF 1,165,728,200 last year.

In light of this net profit and the previous balance brought forward, the Board of Directors proposes, after constitution of the legal reserve of 15% of the annual profit, or CFAF 242,867,257:

- the distribution of both a dividend per share of 10% of the capital of CFAF 2,750,000,000 with full rights for 2009, or a total of CFAF 275,000,000 and an exceptional dividend per share of 20% of this same capital, i.e. CFAF 550,000,000;
- allocation to an optional reserve of the balance of the profit, or CFAF 551,247,787.

After distribution, the capital resources of BANK OF AFRICA - NIGER, subordinated loans included, stand at CFAF 11,197,767,723 in 2009, vs. CFAF 8,306,468,601 in 2008, or a 34.8% increase. This capital after distribution is equivalent to 10.1% of the Bank's total assets at 31 December 2009, vs. 8.8% at 31 December 2008.

Rapport du Conseil d'Administration

Report by the Board of Directors

Pour l'année à venir, la BANK OF AFRICA – NIGER va mettre en application la première année de son nouveau Plan Triennal de Développement (PTD 2010-2012). La Banque s'est donnée pour mission d'être la banque de référence au Niger par la qualité de sa croissance, sa rentabilité, le contenu élevé de son service et sa capacité à proposer des produits innovants.

La réussite de ce Plan dépend d'une part, de la qualité et de l'ardeur au travail des femmes et des hommes qui constituent le personnel de la BANK OF AFRICA – NIGER et, d'autre part, de la force que confère à la Banque son appartenance à un Groupe bancaire de référence en Afrique et que constitue désormais le Réseau BANK OF AFRICA. Nos équipes ont fait preuve jusqu'ici d'ardeur au travail ; qu'elles soient donc remerciées pour les résultats obtenus en 2009 et qu'elles s'engagent à poursuivre et à accentuer cette mobilisation en faveur de leur Banque, les défis de l'heure étant encore plus difficiles à relever.

La Direction Générale de la Banque entend contribuer significativement à la mobilisation des ressources humaines en poursuivant les actions entreprises et en en développant de nouvelles.

Enfin, le Conseil d'Administration remercie les actionnaires pour leur confiance et leur soutien permanent et sans réserve et souhaite que celui-ci se maintienne et se renforce encore au cours de l'exercice 2010. ●

For the coming year, BANK OF AFRICA – NIGER will implement the first year of its new Three-year Development Plan (PTD 2010-2012). The Bank has set the goal of becoming Niger's main financial institution, in terms not only of the quality of its growth and service, but also of its profitability and ability to provide innovative products.

The success of this plan depends on both the high quality and motivation of the men and women employed by BANK OF AFRICA – NIGER, and on the strength that results from belonging to BANK OF AFRICA, one of Africa's leading banking groups. Our staff has thus far amply demonstrated this quality and motivation, and we would like to thank them for their hard work, for the results obtained in 2009 and for their commitment to pursuing and intensifying their efforts to make their Bank succeed, as our challenges are harder today than ever before.

The Bank's management aims to play a substantial role in galvanising the Bank's human resources by pursuing and intensifying actions undertaken, and in developing new ones.

The Board of Directors would like to thank the shareholders for their unfailing confidence and support, and hopes that this will continue and augment during financial year 2010. ●

Rapport Général des Commissaires aux Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2009

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale des actionnaires, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- les vérifications relatives au fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne,*
- le contrôle des comptes annuels de BANK OF AFRICA – NIGER (BOA-NIGER), la Banque, tels qu'ils sont joints au présent rapport,*
- le respect de la réglementation bancaire,*
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.*

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration, il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I FONCTIONNEMENT DES ORGANES SOCIAUX ET DU CONTROLE INTERNE

Nous avons examiné les procédures administratives et comptables et le contrôle interne de la Banque pour l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Cet examen a été effectué pour évaluer la fiabilité des enregistrements comptables et de l'information financière dans le but de déterminer la nature, l'étendue et le calendrier des travaux nécessaires à l'expression de notre opinion sur les états financiers. Il ne met donc pas nécessairement en évidence toutes les améliorations qu'une étude spécifique et plus détaillée pourrait éventuellement révéler, notamment celles qui n'affectent pas de manière significative les comptes annuels.

Nous avons relevé que :

- Les réunions du Conseil d'Administration et du Comité de crédit et les Assemblées Générales des actionnaires se sont régulièrement tenues au cours de l'exercice ;
- La Banque a accompli les exigences contenues dans la circulaire n° 10-2000/CB du 23 juin 2000 relative à la réorganisation du contrôle interne au sein des banques et établissements financiers avec des rapports trimestriels sur les contrôles effectués et des revues globales semestrielles du portefeuille.

D'une manière générale, nous n'avons pas relevé de fait marquant entravant le fonctionnement normal des organes sociaux ou d'insuffisances significatives du contrôle interne pouvant remettre en cause la régularité et la sincérité des comptes annuels présentés au 31 décembre 2009.

II OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession, ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations

Rapport Général des Commissaires aux Comptes

significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels tels qu'ils sont joints au présent rapport sont, au regard des règles et principes comptables des banques et établissements financiers de l'UMOA, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Banque à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant :

Une enquête administrative à soubassement fiscal et un contrôle fiscal sont intervenus sur la période sous revue. La première, portant sur les exercices 2001 à 2006, faisait ressortir dans son projet de rapport un manque à gagner pour l'État de 1 111 millions de F CFA. La réponse adressée par la Banque est restée sans suite. Le second, qui visait les années 2006 à 2008, a conduit à une notification primaire de redressement de 1 131 millions de F CFA incluant 335 millions de F CFA de pénalités. Le montant de 70 millions de F CFA reconnu par la Banque dans sa réponse, a été comptabilisé en 2009.

III RESPECT DE LA RÉGLEMENTATION BANCAIRE

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications relatives au respect de la réglementation bancaire.

Tous les ratios réglementaires sont respectés à l'exception du ratio de structure du portefeuille qui s'établit à 9,39 % pour un minimum requis de 60 %.

Nous n'avons pas d'autre observation à formuler sur le respect par la Banque des dispositions de la réglementation bancaire au 31 décembre 2009.

IV VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi bancaire et l'Acte Uniforme OHADA sur les Sociétés commerciales et le GIE.

4.1. Réglementation des prêts aux principaux actionnaires, aux dirigeants, au personnel et aux Commissaires aux Comptes

Nous avons vérifié que les concours aux personnes visées à l'article 45 alinéa 3 de la nouvelle loi bancaire n° 2008-33 du 3 juillet 2008 ont fait l'objet d'une approbation par le Conseil d'Administration de la Banque.

En vertu de ce même article 45 de la loi bancaire, nous vous informons que le montant global des concours directs et par signature accordés aux personnes visées par le premier paragraphe de l'article 45 ressort à 398 millions de F CFA et se répartit comme suit, en millions de F CFA :

• MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	109
• PERSONNEL	289

Ces concours sont constitués de crédits directs et portent le ratio d'endettement des personnes visées à l'article 45 à 4,05 % pour des fonds propres effectifs de 9 687 millions de F CFA au 31 décembre 2009.

Nous n'avons pas d'autre observation à formuler sur le respect par la Banque de ces dispositions légales.

4.2. Vérifications des informations communiquées aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels de la Banque.

*Les Commissaires aux Comptes
Niamey, le 5 mars 2010*

Pour FCA FIDUCIAIRE CONSEIL & AUDIT
Le Gérant
Nouhou TARI
Gérant – Associé
Expert Comptable Diplômé
Inscrit auprès de l'Ordre ONECCA Niger

Pour GUILBERT et ASSOCIÉS
Le Gérant
Mamane KOUROUKOUTOU
Gérant – Associé
Expert Comptable
Agrégé près la Cour d'Appel de Niamey

Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2009

Sur les conventions visées aux articles 438 et 447 de l'Acte Uniforme sur le Droit des Sociétés et du GIE de l'OHADA du 17 avril 1997 et sur l'article 45 de la nouvelle loi bancaire n° 2008-33 du 3 juillet 2008 au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

1. AU TITRE DES ARTICLES 440 ET 442 DE L'ACTE UNIFORME DE L'OHADA

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la Banque, nous présentons notre rapport sur les conventions réglementées visées aux articles 438 et 447 de l'Acte Uniforme sur le Droit des Sociétés et du GIE de l'OHADA du 17 avril 1997.

En application des articles 440 et 442 du même Acte Uniforme, nous portons à votre connaissance les conventions visées aux articles cités au paragraphe précédent.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 440 de l'Acte Uniforme sur le Droit des Sociétés et du GIE de l'OHADA, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1.1. Conventions conclues antérieurement et dont l'exécution s'est poursuivie pendant l'exercice

1.1.1. Avec la société AFH-SERVICES S.A.

Administrateur concerné : Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-NIGER et d'AFH-SERVICES.

Modalités : Convention d'assistance technique conclue entre AFH-SERVICES et la BOA-NIGER approuvée par le Conseil d'Administration lors de la réunion du 23 mai 1994 qui s'est poursuivie jusqu'au 30 juin 2004, date à partir de laquelle une nouvelle convention en date du 27 septembre 2004 a été conclue et qui porte sur :

- un appui technique, logistique et relationnel apporté par AFH-SERVICES et ses dirigeants à la Direction Générale de la BOA-NIGER,
- une assistance technique sous la forme de mise à disposition d'Experts et de Consultants, de la fourniture de divers services, produits ou programmes.

La convention comporte les rémunérations suivantes :

- une rémunération fixe mensuelle de 15 000 euros équivalent à 9 839 355 F CFA,
- une rémunération pour les interventions spécifiques.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009, les charges comptabilisées nettes d'impôt au titre de cette convention s'élèvent à 351 590 KF CFA.

1.1.2. Avec la société AÏSSA Sarl au Bénin

Administrateur concerné : Paul DERREUMAUX, Administrateur de la BOA-NIGER et Associé de AÏSSA SARL.

Modalités : Contrat de maintenance informatique, relation avec la société éditrice du Progiciel de banque IGOR, développements informatiques nouveaux et en général apport d'une assistance en matière de savoir-faire informatique à compter du 1^{er} juillet 1998.

Les rémunérations des prestations fournies s'établissent comme suit :

- une rémunération mensuelle forfaitaire de 3 037 500 F CFA,

- des honoraires pour les interventions faites par le personnel du prestataire.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009, ces rémunérations nettes d'impôts et HTVA s'élèvent à 38 725 KF CFA.

1.1.3. Avec la SCI OLYMPE

Administrateur concerné : Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-NIGER et de la SCI OLYMPE.

Modalités : Convention d'apport de fonds en compte courant dans le cadre du financement de la construction du siège social de la SCI OLYMPE à Abidjan - Plateau.

Le montant mis à la disposition de la société SCI OLYMPE par la BOA-NIGER s'élève au 31 décembre 2009 à 191 415 KF CFA.

La rémunération prévue au titre de cette convention est de 5 % l'an.

Au titre de l'exercice 2009, la rémunération perçue est de 0 F CFA.

1.2. Conventions conclues au cours de l'exercice

Nous vous informons que le Président de votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice 2009.

2. AU TITRE DE L'ARTICLE 45 DE LA NOUVELLE LOI N° 2008-33 DU 3 JUILLET 2008

Les conventions citées au titre de l'article 45 de la nouvelle loi bancaire n° 2008-33 du 3 juillet 2008 ont été conclues dans les conditions analogues à celles généralement pratiquées par la Banque à sa clientèle et ses correspondants.

2.1. Avec ACHATS SERVICES INTERNATIONAL NIGER (ASI)

Administrateur concerné : Boureima WANKOYE, Administrateur de la BOA-NIGER et Dirigeant de ASI.

Nature, objet et modalités : Convention de prêt portant sur une ligne de découvert pour 100 millions de F CFA et un prêt à moyen terme de 40 millions de F CFA mis en place en décembre 2006 au profit de la société ASI. L'encours du prêt au 31 décembre 2009 est de 0 F CFA.

Ce prêt a généré des produits d'intérêts pour 1 080 KF CFA HT et 64 046 KF CFA HT sur la ligne de découvert au titre de l'exercice 2009.

2.2. Avec la BANK OF AFRICA – BÉNIN (BOA-BÉNIN)

2.2.1. Convention de prêt

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Georges ABALLO, Administrateurs communs de la BOA-BÉNIN et de la BOA-NIGER.

Nature, objet et modalités : Convention de prêt conclue le 21 octobre 2003 pour un montant de 3 000 millions de F CFA ramené à 2 000 millions de F CFA à partir de janvier 2007 portant intérêt au taux de 5 % l'an pour une période de 3 mois renouvelable au profit de la BOA-BÉNIN. Le montant a été ramené à 1 500 millions de F CFA au 31 août 2008. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2009 est de 0 F CFA. Les intérêts acquis au titre de l'exercice 2009 s'élèvent à 21 750 KF CFA.

2.2.2. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Georges ABALLO, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-BÉNIN.

Rapport Spécial

des Commissaires aux Comptes

Nature, objet et modalités : Convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en octobre 2007 pour un montant de 1 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 7 ans et aux taux respectifs de 7 % et 1,50 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2009 est de 855 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009 s'élève à 65 017 KF CFA au titre du prêt interbancaire et 13 932 KF CFA au titre de la contre garantie.

2.2.3. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Georges ABALLO, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-BÉNIN.

Nature, objet et modalités : Convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en décembre 2007 pour un montant de 1 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 32 mois et aux taux respectifs de 6,25 % et 2 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2009 est de 604 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009 s'élève à 39 966 KF CFA au titre du prêt interbancaire et 12 789 KF CFA au titre de la contre garantie.

2.2.4. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Georges ABALLO, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-BÉNIN.

Nature, objet et modalités : Convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en juillet 2008 pour un montant de 2 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 5 % et 2,75 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2009 est de 1 855 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009 s'élève à 77 711 KF CFA au titre du prêt interbancaire et 28 991 KF CFA au titre de la contre garantie.

2.2.5. Convention de prêt convertible subordonné

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Georges ABALLO, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-BÉNIN.

Nature, objet et modalités : Convention de prêt convertible subordonné conclue le 21 septembre 2008 en faveur de la BOA-NIGER pour un montant de 500 millions de F CFA au taux d'intérêt fixe annuel de 5,9 % et un taux d'intérêt variable en cas de distributions de dividendes. La durée du prêt est de cinq ans six mois. L'encours du prêt est de 409 millions de F CFA au 31 décembre 2009.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009 s'élève à 37 958 KF CFA.

2.2.6. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Georges ABALLO, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-BÉNIN.

Nature, objet et modalités : Convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en mars 2009 pour un montant de 1 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,90 % et 1,5 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2009 est de 1 000 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009, s'élève à 59 608 KF CFA au titre du prêt interbancaire et 12 958 KF CFA au titre de la contre garantie.

2.3. Avec la BANK OF AFRICA – MALI (BOA-MALI)

2.3.1. Convention d'emprunt interbancaire et de contre garantie

Administrateur concerné : Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-NIGER et de la BOA-MALI.

Nature, objet et modalités : Convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en octobre 2007 pour un montant de 1 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 7 ans et aux taux respectifs de 7 % et 1,50 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2009 est de 830 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009 s'élève à 56 180 KF CFA au titre du prêt interbancaire et 12 038 KF CFA au titre de la contre garantie.

2.3.2. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateur concerné : Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-NIGER et de la BOA-MALI.

Nature, objet et modalités : Convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en mars 2007 pour un montant de 1 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 4 ans et aux taux respectifs de 5 % et 2 %. Le taux du prêt a été porté à 6,25 % en 2009. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2009 est de 490 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009 s'élève à 32 414 KF CFA au titre du prêt interbancaire et 10 373 KF CFA au titre de la contre garantie.

2.3.3. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateur concerné : Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-NIGER et de la BOA-MALI.

Nature, objet et modalités : Convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en décembre 2007 pour un montant de 1 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 32 mois et aux taux respectifs de 6,25 % et 1,5 %. Le taux de la contre garantie a été porté à 2 % en 2009. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2009 est de 607 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009 s'élève à 40 135 KF CFA au titre du prêt interbancaire et 12 843 KF CFA au titre de la contre garantie.

2.3.4. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateur concerné : Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-NIGER et de la BOA-MALI.

Nature, objet et modalités : Convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en juillet 2008 pour un montant de 1 500 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 5 % et 2,75 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2009 est de 1 223 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009 s'élève à 60 112 KF CFA au titre du prêt interbancaire et 33 065 KF CFA au titre de la contre garantie.

2.3.5. Convention de prêt interbancaire

Administrateur concerné : Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-NIGER et de la BOA-MALI.

Nature, objet et modalités : Convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-MALI conclue en juillet 2008 pour un montant de 3 000 millions de F CFA pour une durée de 1 mois renouvelable et au taux de 5,25 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2009 est de 2 000 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009 s'élève à 128 917 KF CFA.

Rapport Spécial

des Commissaires aux Comptes

2.3.6. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateur concerné : Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-NIGER et de la BOA-MALI.

Nature, objet et modalités : Convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-MALI conclue en janvier 2008 pour un montant de F CFA 500 millions chacun pour une durée de 5 ans et aux taux respectifs de 6,5 % et 2 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2009 est de F CFA 417 millions.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009 s'élève à 31 442 KF CFA au titre de prêt interbancaire et de 6 972 KF CFA au titre de la contre garantie.

2.3.7. Convention de prêt interbancaire

Administrateur concerné : Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-NIGER et de la BOA-MALI.

Nature, objet et modalités : Convention portant sur un accord de prêt interbancaire en faveur de la BOA-MALI conclue en novembre 2009 pour un montant de 300 millions de F CFA pour une durée de 6 mois au taux de 6,5 %. L'encours au 31 décembre 2009 est de 300 millions de F CFA.

Les intérêts comptabilisés au titre de l'exercice 2009 s'élèvent à 2 992 KF CFA.

2.3.8. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateur concerné : Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-NIGER et de la BOA-MALI.

Nature, objet et modalités : Convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en mars 2009 pour un montant de 2 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,90 % et 1,5 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2009 est de 2 000 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009 s'élève à 116 150 KF CFA au titre du prêt interbancaire et KF CFA 25 250 au titre de la contre garantie.

2.4. Avec la BANK OF AFRICA – CÔTE D'IVOIRE (BOA-CÔTE D'IVOIRE)

2.4.1. Convention de prêt interbancaire

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Benoît MAFFON, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-CÔTE D'IVOIRE.

Nature, objet et modalités : Convention portant sur un accord de prêt interbancaire en faveur de la BOA-CÔTE D'IVOIRE conclue en 2004 pour un montant de 500 millions de F CFA pour une durée de 5 ans et au taux de 9,25 % l'an. L'encours au 31 décembre 2009 s'élève à 0 F CFA.

La rémunération perçue au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009 s'élève à 2 417 KF CFA .

2.4.2. Convention de prêt interbancaire

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Benoît MAFFON, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-CÔTE D'IVOIRE.

Nature, objet et modalités : Convention portant sur un accord de prêt interbancaire en faveur de la BOA-CÔTE D'IVOIRE conclue en 2005 pour un montant de 550 millions de F CFA pour une durée de 4 ans et au taux de 8,25 % l'an. L'encours au 31 décembre 2009 s'élève à F CFA 0.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009 s'élève à 2 773 KF CFA.

2.4.3. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Benoît MAFFON, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-CÔTE D'IVOIRE.

Nature, objet et modalités : Convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en mars 2007 pour un montant de 1 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 48 mois et aux taux respectifs de 5 % et 2 %. Le taux du prêt a été porté à 6,25 % en 2009. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2009 est de 490 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009 s'élève à 32 414 KF CFA au titre du prêt interbancaire et 10 373 KF CFA au titre de la contre garantie.

2.4.4. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Benoît MAFFON, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-CÔTE D'IVOIRE.

Nature, objet et modalités : Convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en décembre 2007 pour un montant de 1 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 32 mois et aux taux respectifs de 6,25 % et 1,50 %. Le taux de la contre garantie a été porté à 2 % en 2009. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2009 est de 607 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009 s'élève à 40 135 KF CFA au titre du prêt interbancaire et 12 843 KF CFA au titre de la contre garantie.

2.4.5. Convention de prêt interbancaire

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Benoît MAFFON, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-CÔTE D'IVOIRE.

Nature, objet et modalités : Convention portant sur un accord de prêt interbancaire en faveur de la BOA-CÔTE D'IVOIRE conclue en juillet 2008 pour un montant de 1 500 millions de F CFA pour une durée de 6 ans et au taux de 8,25 % l'an. L'encours au 31 décembre 2009 s'élève à 1 370 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009 s'élève à 64 352 KF CFA.

2.4.6. Convention de prêt interbancaire

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Benoît MAFFON, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-CÔTE D'IVOIRE.

Nature, objet et modalités : Convention portant sur un accord de prêt interbancaire en faveur de la BOA-CÔTE D'IVOIRE conclue en décembre 2007 pour un montant de 1 000 millions de F CFA au taux de 7,25 % l'an avec une échéance à fin septembre 2008 prorogée au 31 décembre 2008. L'encours au 31 décembre 2009 s'élève à 0 F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009 s'élève à 9 917 KF CFA.

2.4.7. Convention de prêt interbancaire

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Benoît MAFFON, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-CÔTE D'IVOIRE.

Nature, objet et modalités : Convention portant sur un accord de prêt interbancaire en faveur de la BOA-CÔTE D'IVOIRE conclue en mai 2008 pour un montant de 1 000 millions de F CFA au taux de 8,5 % l'an pour une durée de 5 ans. L'encours au 31 décembre 2009 s'élève à 1 000 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009 s'élève à 74 919 KF CFA.

2.4.8. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Benoît MAFFON, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-CÔTE D'IVOIRE.

Nature, objet et modalités : Convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en juillet 2008 pour un montant de 1 500 millions de F CFA pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 5 % et 2,75 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2009 est de 1 223 millions de F CFA.

Rapport Spécial

des Commissaires aux Comptes

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009 s'élève à 48 518 KF CFA au titre du prêt interbancaire et 27 199 KF CFA au titre de la contre garantie.

2.4.9. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Benoît MAFFON, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-CÔTE D'IVOIRE.

Nature, objet et modalités : Convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en juillet 2008 pour un montant de 500 millions de F CFA pour une durée de 7 ans et aux taux respectifs de 7 % et 1,50 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2009 est de 412 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009 s'élève à 30 949 KF CFA au titre du prêt interbancaire et 6 632 KF CFA au titre de la contre garantie.

2.4.10. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Benoît MAFFON, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-CÔTE D'IVOIRE.

Nature, objet et modalités : Convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en novembre 2008 pour un montant de 1 000 millions de F CFA pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,90 % et 1,50 %. Le montant a été porté à 3 000 millions de F CFA le 20 mars 2009. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2009 est de 3 000 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009 s'élève à 185 725 KF CFA au titre du prêt interbancaire et 40 375 KF CFA au titre de la contre garantie.

2.5. Avec la BANK OF AFRICA – SÉNÉGAL (BOA-SÉNÉGAL)

2.5.1. Convention de prêt interbancaire

Administrateur concerné : Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-NIGER et de la BOA-SÉNÉGAL.

Nature, objet et modalités : Convention portant sur un accord de prêt interbancaire en faveur de la BOA-SÉNÉGAL conclue en décembre 2006 pour un montant de 500 millions de F CFA pour une durée de 28 mois au taux de 5 % l'an. L'encours au 31 décembre 2009 est de 0 F CFA.

Les intérêts comptabilisés au titre de l'exercice 2009 s'élèvent à 1 076 K F CFA.

2.5.2. Convention de prêt interbancaire

Administrateur concerné : Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-NIGER et de la BOA-SÉNÉGAL.

Nature, objet et modalités : Convention portant sur un accord de prêt interbancaire en faveur de la BOA-SÉNÉGAL conclue en mai 2006 pour un montant de 500 millions de F CFA pour une durée de 4 ans au taux de 7,75 % l'an. L'encours au 31 décembre 2009 a été déclassé en CDL et provisionné pour 150 685 KF CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009 s'élève à 3 775 KF CFA.

2.5.3. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateur concerné : Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-NIGER et de la BOA-SÉNÉGAL.

Nature, objet et modalités : Convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en mars 2007 pour un montant de 1 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 4 ans et aux taux respectifs de 5 % et 2 %. Le taux du prêt a été porté à 6,25 % en 2009. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2009 est de 490 millions de F CFA .

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009 s'élève à 32 414 KF CFA au titre du prêt interbancaire et 10 372 KF CFA au titre de la contre garantie.

2.5.4. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateur concerné : Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-NIGER et de la BOA-SÉNÉGAL.

Nature, objet et modalités : Convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en juillet 2008 pour un montant de 1 000 millions de F CFA pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 5 % et 2,75 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2009 est de 816 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009 s'élève à 40 075 KF CFA au titre du prêt interbancaire et 22 041 KF CFA au titre de la contre garantie.

2.5.5. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateur concerné : Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-NIGER et de la BOA-SÉNÉGAL.

Nature, objet et modalités : Convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en novembre 2008 pour un montant de 500 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,90 % et 1,5 %. Le montant a été porté à 1 000 millions de F CFA le 5 février 2009. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2009 est de 1 000 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009 s'élève à 68 329 KF CFA au titre du prêt interbancaire et 14 855 KF CFA au titre de la contre garantie.

2.5.6. Convention de prêt interbancaire

Administrateur concerné : Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-NIGER et de la BOA-SÉNÉGAL.

Nature, objet et modalités : Convention portant sur un accord de prêt interbancaire en faveur de la BOA-SÉNÉGAL conclue en février 2009 pour un montant de 1 500 millions de F CFA pour une durée de 12 mois au taux de 8 % l'an. L'encours au 31 décembre 2009 est de 765 millions de F CFA.

Les intérêts comptabilisés au titre de l'exercice 2009 s'élèvent à 60 000 KF CFA.

2.6. Avec la BANK OF AFRICA – BURKINA FASO (BOA-BURKINA FASO)

2.6.1. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Boureima WANKOYE, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-BURKINA FASO.

Nature, objet et modalités : Convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en juillet 2007 pour respectivement 2 500 millions de F CFA et 2 000 millions de F CFA pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 5 % et 2,75 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2009 est de 2 039 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009 s'élève à 100 187 KF CFA au titre du prêt interbancaire et à 55 103 KF CFA au titre de la garantie.

2.6.2. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Boureima WANKOYE, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-BURKINA FASO.

Nature, objet et modalités : Convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en octobre 2007 pour un montant de 1 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 7 ans et aux taux respectifs de 7 % et 1,50 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2009 est de 830 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009 s'élève à 61 899 KF CFA au titre du prêt interbancaire et 13 264 KF CFA au titre de la contre garantie.

Rapport Spécial

des Commissaires aux Comptes

2.6.3. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Boureima WANKOYE, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-BURKINA FASO.

Nature, objet et modalités : Convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en décembre 2007 pour un montant de 1 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 32 mois et aux taux respectifs de 6,25 % et 1,50 %. Le taux de la contre garantie a été porté à 2% en 2009. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2009 est de 607 millions de F CFA. La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009 s'élève à 40 135 KF CFA au titre du prêt interbancaire et 16 973 KF CFA au titre de la contre garantie.

2.6.4. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Boureima WANKOYE, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-BURKINA FASO.

Nature, objet et modalités : Convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en novembre 2008 pour un montant de 1 500 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,90 % et 1,5 %. Le montant a été porté à 2 000 millions de F CFA en mars 2009. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2009 est de 2 000 millions de F CFA. La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009 s'élève à 132 921 KF CFA au titre du prêt interbancaire et 34 458 KF CFA au titre de la contre garantie.

2.6.5. Convention de prêt interbancaire

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Boureima WANKOYE, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-BURKINA FASO.

Nature, objet et modalités : Convention portant sur un accord de prêt interbancaire en faveur de la BOA-BURKINA FASO conclue en juin 2009 pour un montant de 500 millions de F CFA pour une durée de 18 mois au taux de 7 % l'an. L'encours au 31 décembre 2009 est de 500 millions de F CFA.

Les intérêts comptabilisés au titre de l'exercice 2009 s'élèvent à 8 055 KF CFA.

2.7. Avec BOA GROUP (Holding)

2.7.1. Convention de prêt convertible subordonné

Administrateur concerné : Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de BOA GROUP et de la BOA-NIGER.

Nature, objet et modalités : Convention de prêt convertible subordonné conclue le 30 septembre 2008 en faveur de la BOA-NIGER pour un montant de 1 000 millions de F CFA au taux d'intérêt fixe annuel de 5,9 % et un taux d'intérêt variable en cas de distributions de dividendes. La durée du prêt est de cinq ans six mois. L'encours du prêt est de 818 millions de F CFA au 31 décembre 2009.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009 s'élève à 79 876 KF CFA.

*Les Commissaires aux Comptes
Niamey, le 5 mars 2010*

Pour FCA FIDUCIAIRE CONSEIL & AUDIT
Le Gérant

Nouhou TARI

Gérant – Associé

Expert Comptable Diplômé

Inscrit auprès de l'Ordre ONECCA Niger

Pour GUILBERT et ASSOCIÉS
Le Gérant

Mamane KOUROUKOUTOU

Gérant – Associé

Expert Comptable

Agréé près la Cour d'Appel de Niamey

Bilan, Compte de résultat, Résolutions

Balance sheet, Income Statement, Resolutions



Changer la vie

Making life different

Bilan *Comparé des deux derniers exercices (en F CFA)*

Actif / Assets	Exercice / Fiscal year 2008	Exercice / Fiscal year 2009
CAISSE / CASH	2 189 848 430	2 613 387 834
CRÉANCES INTERBANCAIRES / INTERBANK PLACEMENTS	22 068 269 867	23 222 859 456
• À VUE / DEMAND DEPOSITS	9 270 221 266	15 690 442 133
• BANQUE CENTRALE / CENTRAL BANKS	8 456 415 043	13 977 340 620
• TRÉSOR PUBLIC, CCP / TREASURY, POST OFFICE BANK		
• AUTRES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT / OTHER CREDIT INSTITUTIONS	813 806 223	1 713 101 513
• À TERME / TERM DEPOSITS	12 798 048 601	7 532 417 323
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE / CUSTOMERS' LOANS	58 253 724 708	65 664 242 160
• PORTEFEUILLE D'EFFETS COMMERCIAUX / PORTFOLIO OF DISCOUNTED BILLS	702 182 900	2 354 524 869
• CRÉDITS DE CAMPAGNE / SEASONAL CREDIT	0	
• CRÉDITS ORDINAIRES / ORDINARY CREDIT	702 182 900	2 354 524 869
• AUTRES CONCOURS À LA CLIENTÈLE / OTHER CUSTOMER CREDIT FACILITIES	43 809 637 129	57 717 508 572
• CRÉDITS DE CAMPAGNE / SEASONAL CREDIT		
• CRÉDITS ORDINAIRES / ORDINARY CREDIT	43 809 637 129	57 717 508 572
• COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS / ORDINARY DEBTOR ACCOUNTS	13 741 904 679	5 592 208 719
• AFFACTURAGE / FACTORING		
TITRES DE PLACEMENT / CURRENT SECURITIES	3 873 350 000	4 645 000 000
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES / INVESTMENTS IN ASSOCIATES	1 303 733 824	1 352 647 721
CRÉDIT-BAIL & OPÉRATIONS ASSIMILÉES / LEASING & RELATED OPERATIONS		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES MISES EN EQUIVALENCE / FINANCIAL INVESTMENTS AT EQUITY VALUE		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES / INTANGIBLE ASSETS	160 480 651	112 993 656
IMMOBILISATIONS CORPORELLES / FIXED ASSETS	2 143 307 463	2 194 790 162
ACTIONNAIRES ET ASSOCIÉS / SHAREHOLDERS & ASSOCIATES		
AUTRES ACTIFS / OTHER ASSETS	3 512 240 139	9 617 440 532
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS / SUNDRY ACCOUNTS	745 316 405	991 327 239
ÉCARTS D'ACQUISITION / CONSOLIDATED GOODWILL		
TOTAL DE L'ACTIF / TOTAL ASSETS	94 250 271 487	110 414 688 760

Hors Bilan / Off-Balance-Sheet	Exercice / Fiscal year 2008	Exercice / Fiscal year 2009
ENGAGEMENTS DONNÉS / COMMITMENTS GIVEN	13 179 274 348	11 748 608 169
• ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT / CREDIT COMMITMENTS	2 510 050 277	621 694 634
• EN FAVEUR D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT / TO CREDIT INSTITUTIONS		
• EN FAVEUR DE LA CLIENTÈLE / TO CUSTOMERS	2 510 050 277	621 694 634
• ENGAGEMENTS DE GARANTIE / GUARANTEES GIVEN	10 669 224 071	11 126 913 535
• D'ORDRE D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT / ON BEHALF OF CREDIT INSTITUTIONS	2 322 563 068	2 322 563 068
• D'ORDRE DE LA CLIENTÈLE / ON BEHALF OF CUSTOMERS	8 346 661 003	8 804 350 467
• ENGAGEMENTS SUR TITRES / COMMITMENTS ON SECURITY		

Balance sheet for the last two financial periods (in CFAF)

Passif / Liabilities	Exercice / Fiscal year 2008	Exercice / Fiscal year 2009
DETTES INTERBANCAIRES / INTERBANK LIABILITIES	23 238 292 215	25 855 349 145
• À VUE / DEMAND DEPOSITS	838 980 258	447 235 943
• TRÉSOR PUBLIC, CCP / TREASURY, POST OFFICE BANK	4 585	4 585
• AUTRES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT / OTHER CREDIT INSTITUTIONS	838 975 673	447 231 358
• À TERME / TERM DEPOSITS	22 399 311 957	25 408 113 202
DETTES À L'ÉGARD DE LA CLIENTÈLE / CUSTOMERS' DEPOSITS	57 378 815 245	63 670 585 937
• COMPTES D'ÉPARGNE À VUE / SAVINGS DEPOSIT ACCOUNTS	5 445 395 267	6 907 671 292
• COMPTES D'ÉPARGNE À TERME / TIME DEPOSIT ACCOUNTS	185 552 503	224 718 126
• BONS DE CAISSE / SHORT-TERM BORROWINGS	0	
• AUTRES DETTES À VUE / OTHER DEMAND DEPOSITS	41 344 031 751	42 555 920 459
• AUTRES DETTES À TERME / OTHER TIME DEPOSIT ACCOUNTS	10 403 835 724	13 982 276 060
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE / DEBTS EVIDENCED BY SECURITIES		2 500 000 000
AUTRES PASSIFS / OTHER LIABILITIES	2 932 883 295	4 700 999 510
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS / SUNDRY ACCOUNTS	1 599 478 022	1 369 055 526
ÉCARTS D'ACQUISITION / CONSOLIDATED GOODWILL		
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES / RESERVES FOR CONTINGENCIES & LOSSES	150 834 110	295 930 919
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES / STATUTORY PROVISIONS		
FONDS AFFECTÉS / EARMARKED FUNDS		
EMPRUNTS & TITRES SUBORDONNÉS / SUBORDINATED LOANS & SECURITIES	1 500 000 000	1 227 272 727
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT / INVESTMENT SUBSIDIES		
FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX / RESERVES FOR GENERAL BANKING RISKS	1 484 646 222	1 604 557 798
CAPITAL / CAPITAL	2 750 000 000	3 500 000 000
PRIMES LIÉES AU CAPITAL / SHARE PREMIUMS	194 500 000	1 694 500 000
RÉSERVES / RESERVES	1 678 021 956	2 377 322 154
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION / REVALUATION DIFFERENCES		
REPORT À NOUVEAU (+/-) / RETAINED EARNINGS (+/-)	799 104	225
RÉSULTAT DE L'EXERCICE / NET INCOME	1 342 001 319	1 619 114 819
TOTAL DU PASSIF / TOTAL LIABILITIES	94 250 271 487	110 414 688 760

Hors Bilan / Off-Balance-Sheet	Exercice / Fiscal year 2008	Exercice / Fiscal year 2009
ENGAGEMENTS REÇUS / COMMITMENTS RECEIVED	29 415 023 695	31 419 045 111
• ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT / CREDIT COMMITMENTS	0	0
• REÇUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT / RECEIVED FROM CREDIT INSTITUTIONS		
• REÇUS DE LA CLIENTÈLE / RECEIVED FROM CUSTOMERS		
• ENGAGEMENTS DE GARANTIE / GUARANTEES RECEIVED	29 415 023 695	31 419 045 111
• REÇUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT / RECEIVED FROM CREDIT INSTITUTIONS	25 493 594 139	27 508 615 555
• REÇUS DE LA CLIENTÈLE / RECEIVED FROM CUSTOMERS	3 921 429 556	3 910 429 556
• ENGAGEMENTS SUR TITRES / COMMITMENTS ON SECURITY		

Résultat *Comparé des deux derniers exercices (en F CFA)*

Charges / Expenses	Exercice / Fiscal year 2008	Exercice / Fiscal year 2009
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES / INTEREST & RELATED EXPENSES	1 967 814 839	2 814 082 643
• SUR DETTES INTERBANCAIRES / ON INTERBANK DEBTS	1 164 724 318	1 626 441 243
• SUR DETTES À L'ÉGARD DE LA CLIENTÈLE / ON CUSTOMERS' DEBTS	787 848 854	983 591 523
• SUR DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE / ON SECURITIES		86 215 278
• SUR COMPTES BLOQUÉS D'ACTIONNAIRES OU D'ASSOCIÉS ET SUR EMPRUNT ET TITRES SUBORDONNÉS ÉMIS / ON BLOCKED ACCOUNTS OF SHAREHOLDERS AND ASSOCIATES AND ON SUBORDINATED DEBT	15 241 667	117 834 599
• AUTRES INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES / OTHER INTEREST AND RELATED EXPENSES		
CHARGES SUR CRÉDIT-BAIL ET OPÉRATIONS ASSIMILÉES / EXPENSES ON LEASING AND RELATED OPERATIONS		
COMMISSIONS / COMMISSION	33 125 914	55 454 202
CHARGES SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES / EXPENSES ON FINANCIAL OPERATIONS	1 488 934 668	882 251 123
• CHARGES SUR TITRES DE PLACEMENT / INVESTMENT EXPENSES	17 961 804	
• CHARGES SUR OPÉRATIONS DE CHANGE / FOREIGN EXCHANGE EXPENSES	1 017 073 697	423 444 756
• CHARGES SUR OPÉRATIONS DE HORS BILAN / OFF-BALANCE-SHEET TRANSACTION EXPENSES	453 899 167	458 806 367
• CHARGES SUR OPÉRATIONS DE SERVICES FINANCIERS / EXPENSES ON FINANCIAL SERVICE OPERATIONS		
CHARGES DIVERSES D'EXPLOITATION BANCAIRE / OTHER BANK OPERATING EXPENSES	14 347 440	112 816 371
FRAIS GÉNÉRAUX D'EXPLOITATION / GENERAL OPERATING EXPENSES	2 714 833 837	2 948 844 882
• FRAIS DE PERSONNEL / PERSONNEL COSTS	720 332 019	903 203 234
• AUTRES FRAIS GÉNÉRAUX / OTHER GENERAL EXPENSES	1 994 501 818	2 045 641 648
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS / DEPRECIATION AND PROVISIONS ON FIXED ASSETS	209 077 135	303 341 053
SOLDE EN PERTE DES CORRECTIONS DE VALEUR SUR CRÉANCES ET DU HORS BILAN / DEFICIT ON CORRECTIONS TO SECURITIES, LOANS AND OFF-BALANCE-SHEET	404 991 245	810 713 503
EXCÉDENT DES DOTATIONS SUR LES REPRISES DU FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX / EXCESS OF PROVISIONS OVER FUNDS RECOVERED FOR GENERAL BANKING RISKS	504 560 284	119 911 576
CHARGES EXCEPTIONNELLES / EXCEPTIONAL EXPENSES	37 357 448	23 218 212
PERTES SUR EXERCICES ANTÉRIEURS / LOSSES FROM PREVIOUS YEARS	43 711 325	53 977 427
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES / CORPORATE INCOME TAX	1 165 728 200	1 006 348 700
BÉNÉFICE / GAINS	1 342 001 319	1 619 114 819
TOTAL DES CHARGES / TOTAL EXPENSES	9 926 483 654	10 750 074 511

Income Statement for the last two financial periods (in CFAF)

Produits / Income	Exercice / Fiscal year 2008	Exercice / Fiscal year 2009
INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS / INTEREST AND RELATED INCOME	6 118 096 144	7 581 489 461
• SUR CRÉANCES INTERBANCAIRES / ON INTERBANK LOANS	669 495 515	706 344 341
• SUR CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE / ON CUSTOMERS' LOANS	5 448 600 629	6 875 145 120
• SUR PRÊTS ET TITRES SUBORDONNÉS / ON SUBORDINATED LOANS AND SECURITIES		
• SUR TITRES D'INVESTISSEMENT / ON SECURITIES		
• AUTRES INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS / OTHER INTEREST & RELATED INCOME		
PRODUITS SUR CRÉDIT-BAIL ET OPÉRATIONS ASSIMILÉES / INCOME FROM LEASING & RELATED OPERATIONS		
COMMISSIONS / COMMISSION	1 107 250 835	1 112 060 021
PRODUITS SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES / INCOME FROM FINANCIAL TRANSACTIONS	2 140 235 654	1 612 548 727
• PRODUITS SUR TITRES DE PLACEMENT / INCOME FROM CURRENT SECURITIES	168 699 192	191 338 121
• DIVIDENDES ET PRODUITS ASSIMILÉS / DIVIDENDS AND RELATED INCOME	173 126 108	294 973 063
• PRODUITS SUR OPÉRATIONS DE CHANGE / INCOME FROM FOREIGN EXCHANGE TRANSACTIONS	1 642 634 238	981 222 917
• PRODUITS SUR OPÉRATIONS DE HORS BILAN / INCOME FROM OFF-BALANCE-SHEET TRANSACTIONS	155 776 116	145 014 626
PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION BANCAIRE / OTHER INCOME FROM BANKING OPERATIONS	750 000	795 000
PRODUITS GÉNÉRAUX D'EXPLOITATION / GENERAL OPERATING INCOME	514 069 164	319 868 558
REPRISE D'AMORTISSEMENTS ET DE PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS		
/ RECOVERY OF DEPRECIATION & PROVISIONS ON FIXED ASSETS	13 345 034	
SOLDE EN BÉNÉFICE DES CORRECTIONS DE VALEUR SUR CRÉANCES ET DU HORS BILAN		
/ SURPLUS ON CORRECTIONS TO VALUE OF LOANS AND OFF-BALANCE-SHEET ITEMS		
EXCÉDENT DES REPRISES SUR LES DOTATIONS DU FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX		
/ SURPLUS RECOVERED ON PROVISION OF FUNDS FOR GENERAL BANKING RISKS		
PRODUITS EXCEPTIONNELS / EXCEPTIONAL INCOME	3 669 223	9 847 691
PRODUITS SUR EXERCICES ANTÉRIEURS / RESULT FROM PREVIOUS FINANCIAL PERIODS	29 067 600	113 465 053
PERTES / LOSS		
TOTAL DES PRODUITS / TOTAL INCOME	9 926 483 654	10 750 074 511

Résultat *Comparé des deux derniers exercices (en F CFA)*

Produits & Charges	Exercice 2008	Exercice 2009
INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS	6 118 096 144	7 581 489 461
• SUR CRÉANCES INTERBANCAIRES	669 495 515	706 344 341
• SUR CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	5 448 600 629	6 875 145 120
• SUR PRÊTS ET TITRES SUBORDONNÉS		
• SUR TITRES D'INVESTISSEMENT		
• AUTRES INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS		
PRODUITS SUR CRÉDIT-BAIL ET OPÉRATIONS ASSIMILÉES		
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES	-1 967 814 839	-2 814 082 643
• SUR DETTES INTERBANCAIRES	-1 164 724 318	-1 626 441 243
• SUR DETTES À L'ÉGARD DE LA CLIENTÈLE	-787 848 854	-983 591 523
• SUR DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE		-86 215 278
• SUR DETTES SUR EMPRUNTS SUBORDONNÉS	-15 241 667	-117 834 599
• AUTRES INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES		
CHARGES SUR CRÉDIT-BAIL ET OPÉRATIONS ASSIMILÉES		
MARGE D'INTÉRÊT	4 150 281 305	4 767 406 818
PRODUITS DE COMMISSIONS	1 107 250 835	1 112 060 021
CHARGES DE COMMISSIONS	-33 125 914	-55 454 202
RÉSULTAT NET DES COMMISSIONS	1 074 124 921	1 056 605 819
RÉSULTATS NETS SUR :		
• OPÉRATIONS SUR TITRES DE PLACEMENT	150 737 388	191 338 121
• DIVIDENDES ET PRODUITS ASSIMILÉS	173 126 108	294 973 063
• OPÉRATIONS DE CHANGE	625 560 541	557 778 161
• OPÉRATIONS DE HORS BILAN	-298 123 051	-313 791 741
RÉSULTAT NET OPÉRATIONS FINANCIÈRES	651 300 986	730 297 604
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	750 000	795 000
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-14 347 440	-112 816 371
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	514 069 164	319 868 558
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE		
PRODUIT NET BANCAIRE	6 376 178 936	6 762 157 428
FRAIS GÉNÉRAUX D'EXPLOITATION	-2 714 833 837	-2 948 844 882
• FRAIS DE PERSONNEL	-720 332 019	-903 203 234
• AUTRES FRAIS GÉNÉRAUX	-1 994 501 818	-2 045 641 648
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	-209 077 135	-303 341 053
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	13 345 034	
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	3 465 612 998	3 509 971 493
RÉSULTAT NET DES CORRECTIONS DE VALEUR	-404 991 245	-810 713 503
EXCÉDENT NET DES DOTATIONS ET REPRISES SUR FRBG	-504 560 284	-119 911 576
RÉSULTAT COURANT (AVANT IMPÔT)	2 556 061 469	2 579 346 414
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-33 688 225	-13 370 521
RÉSULTAT SUR EXERCICES ANTÉRIEURS	-14 643 725	59 487 626
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	-1 165 728 200	-1 006 348 700
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	1 342 001 319	1 619 114 819

Income Statement for the last two financial periods (in CFAF)

Income & Expenses	Fiscal year 2008	Fiscal year 2009
INTEREST AND RELATED INCOME	6 118 096 144	7 581 489 461
• ON INTERBANK LOANS	669 495 515	706 344 341
• ON CUSTOMERS' LOANS	5 448 600 629	6 875 145 120
• ON SUBORDINATED LOANS AND SECURITIES		
• ON SECURITIES		
• OTHER INTEREST AND RELATED INCOME		
INCOME FROM LEASING AND RELATED OPERATIONS		
INTEREST AND RELATED EXPENSES	-1 967 814 839	-2 814 082 643
• ON INTERBANK DEBTS	-1 164 724 318	-1 626 441 243
• ON CUSTOMERS' DEBTS	-787 848 854	-983 591 523
• ON SECURITIES		-86 215 278
• ON SUBORDINATED LOANS AND SECURITIES	-15 241 667	-117 834 599
• OTHER INTEREST AND RELATED EXPENSES		
EXPENSES ON LEASING AND RELATED OPERATIONS		
INTEREST MARGIN	4 150 281 305	4 767 406 818
COMMISSION INCOME	1 107 250 835	1 112 060 021
COMMISSION EXPENSES	-33 125 914	-55 454 202
NET RESULT FROM COMMISSION	1 074 124 921	1 056 605 819
NET RESULT FROM		
• CURRENT SECURITIES TRANSACTIONS	150 737 388	191 338 121
• DIVIDENDS AND RELATED TRANSACTIONS	173 126 108	294 973 063
• FOREIGN EXCHANGE TRANSACTIONS	625 560 541	557 778 161
• OFF-BALANCE-SHEET TRANSACTIONS	-298 123 051	-313 791 741
NET INCOME FROM FINANCIAL OPERATIONS	651 300 986	730 297 604
OTHER INCOME FROM BANKING OPERATIONS	750 000	795 000
OTHER BANK OPERATING EXPENSES	-14 347 440	-112 816 371
OTHER INCOME FROM NON-BANKING OPERATIONS	514 069 164	319 868 558
OTHER NON-BANKING OPERATING EXPENSES		
OPERATING INCOME	6 376 178 936	6 762 157 428
GENERAL OPERATING EXPENSES	-2 714 833 837	-2 948 844 882
• PERSONNEL COSTS	-720 332 019	-903 203 234
• OTHER GENERAL EXPENSES	-1 994 501 818	-2 045 641 648
DEPRECIATION & AMORTIZATION AND PROVISIONS ON FIXED ASSETS	-209 077 135	-303 341 053
RECOVERY OF DEPRECIATION & AMORTIZATION AND PROVISIONS ON FIXED ASSETS	13 345 034	
GROSS OPERATING PROFIT	3 465 612 998	3 509 971 493
NET RESULT FROM VALUE ADJUSTMENTS	-404 991 245	-810 713 503
NET SURPLUS FROM ALLOCATIONS AND REVERSALS ON RESERVES FOR GBR	-504 560 284	-119 911 576
PRE-TAX OPERATING INCOME	2 556 061 469	2 579 346 414
EXTRAORDINARY ITEMS	-33 688 225	-13 370 521
RESULT FROM PREVIOUS FINANCIAL PERIODS	-14 643 725	59 487 626
CORPORATE INCOME TAX	-1 165 728 200	-1 006 348 700
NET INCOME FROM THIS FINANCIAL PERIOD	1 342 001 319	1 619 114 819

Résolutions

Resolutions

POINT 1 :

EXAMEN ET APPROBATION DU BILAN ET DES COMPTES DE RÉSULTATS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2009

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du Rapport du Conseil d'Administration et du Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2009, les approuve dans toutes leurs parties et en conséquence, approuve les comptes et le bilan de cet exercice tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans les Rapports.

Cet exercice clos le 31 décembre 2009 se solde donc par un bénéfice net de 1 619 114 819 F CFA, après une dotation aux amortissements de 303 341 053 F CFA, une dotation au Fonds pour Risques Bancaires Généraux de 119 911 576 F CFA et après paiement de l'impôt sur les bénéfices de 1 006 348 700 F CFA.

En outre, l'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les Conventions visées par l'article 440 de l'Acte Uniforme de l'OHADA, approuve sans réserve ledit Rapport pour l'exercice 2009.

En conséquence, l'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve à tous les membres du Conseil d'Administration pour leur gestion et pour les actes accomplis par eux au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Elle donne également quitus aux Commissaires aux Comptes pour l'exécution de leur mandat au cours du même exercice.

POINT 1:

REVIEW AND APPROVAL OF BALANCE SHEET AND INCOME STATEMENTS FOR FISCAL YEAR ENDED 31 DECEMBER 2009

FIRST RESOLUTION

Having reviewed the Board of Directors' report and the external auditors' general report on fiscal year 2009, the Annual General Meeting approved all parts of the reports and the financial statements and results as presented, as well as the operations reflected in these statements and summarised in these reports.

Fiscal year 2009 closed with a profit of CFAF 1,619,114,819 after amortizations of CFAF 303,341,053 as well as an allocation to the Fund for General Banking Risks of CFAF 119,911,576 and payment of CFAF 1,006,348,700 in corporate income tax.

In addition, after reviewing the external auditors' special report on agreements covered by article 440 of the OHADA Uniform Act, the Meeting unreservedly approved this report 2009.

Consequently, the Annual General Meeting fully and unreservedly ratified the management and the actions of all members of the Board of Directors during the year to 31 December 2009.

The Meeting also ratified the execution of the external auditors' mission in the same period.

DEUXIÈME RÉOLUTION

Selon les propositions du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire, après en avoir délibéré, approuve l'affectation du bénéfice net de l'exercice et du report à nouveau antérieur comme suit :

Rubriques	Montants en F CFA
• Bénéfice net de l'exercice 2009	1 619 114 819
• Report à nouveau 2008	225
Montant total à répartir	1 619 115 044

Affectation

• Réserve légale 2009 (15 % du Résultat Net)	242 867 257
• Dividende Brut 2009 (10 % du capital)	275 000 000
• Dividende Exceptionnel 2009 (20 % du capital)	550 000 000
• Réserve Facultative 2009	551 247 787
• Report à nouveau 2009	0
Montant total réparti	1 619 115 044

TROISIÈME RÉOLUTION

En application de la précédente résolution, l'Assemblée Générale Ordinaire décide que, après règlement à l'État de l'Impôt sur le Revenu des Valeurs Mobilières (IRVM) au taux de 10 % sur le dividende brut, il sera effectivement versé aux actionnaires un dividende net d'impôt correspondant à une rémunération de 2 700 F CFA par action de 10 000 F CFA. Le paiement de ce dividende s'effectuera trois semaines après la tenue de la présente Assemblée auprès des Sociétés de Gestion et d'Intermédiation domiciliataires des titres.

SECOND RESOLUTION

Following deliberation, the Annual General Meeting approved the Board of Directors' proposal to allocate all net profits for fiscal year 2007 and the previous balance brought forward as follows:

Items	Total in CFAF
• Net profits for the period 2009	1,619,114,819
• 2008 balance brought forward	225
Total for distribution	CFAF 1,619,115,044

Allocation

• 2009 legal reserve (15% of net income)	242,867,257
• 2009 gross dividend (10% of share capital)	275,000,000
• 2009 exceptional dividend (20% of share capital)	550,000,000
• 2009 optional reserves	551,247,787
• 2009 new balance brought forward	0
Total distributed	CFAF 1,619,115,044

THIRD RESOLUTION

In application of the previous resolution, the Annual General Meeting decided that, after payment to the State of tax on income from securities at 10% of the gross dividend, shareholders will be paid a dividend net of tax corresponding to CFAF 2,700 per share of CFAF 10,000. The dividend will be paid three weeks after the holding of this Annual General Meeting to those management and intermediation companies which hold shares.

Résolutions

Resolutions

POINT 2 :

NOMINATION DE DEUX NOUVEAUX ADMINISTRATEURS

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après en avoir délibéré, décide de nommer Monsieur Mohamed BENNANI et Monsieur Francis SUEUR en qualité de nouveaux Administrateurs de la Banque, en adjonction aux membres du Conseil actuellement en fonction pour une durée de trois (3) ans.

Leur mandat arrivera à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

POINT 3 :

FIXATION DES INDEMNITÉS DE FONCTION DES ADMINISTRATEURS

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, décide de fixer le montant des indemnités de fonction allouées aux membres du Conseil d'Administration pour l'année 2010 à la somme de Vingt cinq millions de F CFA (25 000 000 F CFA).

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère à tout porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie de procès-verbal de la présente Assemblée, tous pouvoirs pour exécuter les formalités de publication légale.

POINT 2:

APPOINTMENT OF TWO NEW DIRECTORS

FOURTH RESOLUTION

After deliberation, the Annual General Meeting decided to appoint Mr Mohamed BENNANI and Mr Francis SUEUR as new Directors of the Bank, in addition to those members of the Board who are currently serving their three-year terms of office.

Their terms of office will expire at the end of the Annual General Meeting held to review the accounts for the year to 31 December 2012.

POINT 3:

SETTING OF DIRECTORS' ANNUAL POST ALLOWANCES

FIFTH RESOLUTION

Following deliberation, the Annual General Meeting set the total annual post allowances for 2010 for all members of the Board of Directors at twenty-one million CFA francs (CFAF 25,000,000).

SIXTH RESOLUTION

The Annual General Meeting conferred on all holders of an original, an extract or a copy of the minutes of the present Meeting, all powers to execute the formalities of legal publication.

1 - RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de BANK OF AFRICA – NIGER (BOA-NIGER), la Banque, ont été établis conformément aux dispositions du Plan Comptable Bancaire (PCB) applicables aux banques des pays membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), ainsi qu'aux principes et méthodes comptables généralement admis dans la profession bancaire au sein de l'UMOA.

PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers de la Banque ont été établis selon la présentation requise par le Plan Comptable Bancaire (PCB). Ils sont formés par le bilan et le compte de résultat et sont présentés en F CFA avec le rappel des montants pour l'exercice précédent. Les états financiers destinés à la publication sont présentés en millions de F CFA.

COMPTABILISATION DES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES

La Banque comptabilise les intérêts courus et non échus sur les crédits et sur les dépôts rémunérés. Lorsque le recouvrement d'une créance devient douteux, les intérêts ne sont comptabilisés en produits que lors de leur encaissement.

CONVERSION DES OPÉRATIONS EN DEVISES

Les dettes et créances en monnaies étrangères figurant au bilan sont évaluées aux taux de change communiqués par la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et en vigueur à la clôture de l'exercice. Les gains ou pertes de change, qu'ils soient latents ou définitifs sont constatés à chaque fin de période au compte de résultat.

RISQUE CLIENTÈLE ET RISQUES GÉNÉRAUX

Les créances sur la clientèle dont le recouvrement est devenu incertain font individuellement l'objet d'une provision pour dépréciation de façon à couvrir la perte probable qui en résultera pour la Banque. À compter de l'exercice clos le 31 décembre 1995, une provision pour risques généraux bancaires est constituée à hauteur de 6 % des engagements hors État. Cette provision a été portée à 7 % desdits engagements au titre de l'exercice clos le 31 décembre 1998 et maintenue au même taux de 7 % des engagements nets des garanties bancaires reçues hors État et hors cautions et avals à compter de l'exercice clos le 31 décembre 1999 jusqu'à l'exercice clos le 31 décembre 2007. Au titre des exercices clos les 31 décembre 2008 et 2009, cette provision a été calculée au taux de 6 % des mêmes engagements.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties selon le mode linéaire sur la durée probable d'utilisation. Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes pour les acquisitions à partir de l'exercice 2008 :

LOGICIELS	2 ANS
CONSTRUCTIONS	50 ANS
INSTALLATIONS	5 ANS
MATÉRIEL ET OUTILLAGE	4 ANS
MOBILIER DE BUREAU	10 ANS
MATÉRIEL INFORMATIQUE	2 ANS
MATÉRIEL DE TRANSPORT	4 ANS

Annexes

CONGÉS PAYÉS

La Banque comptabilise la charge correspondant aux droits de congés payés acquis par son personnel de la date de leur dernier retour de congé à la date de clôture de l'exercice.

INDEMNITÉS DE DÉPART EN RETRAITE

Le montant de l'engagement de la Banque vis à vis de son personnel au titre des indemnités de départ en retraite est enregistré au passif du bilan.

L'évaluation est effectuée sur la base de la méthode définie par la convention collective interprofessionnelle en vigueur au Niger selon les bases suivantes :

- le dernier salaire versé au personnel à la clôture de l'exercice ;
- l'ancienneté de chaque salarié au 31 décembre ;
- le nombre de mois de préavis tenant compte de la catégorie professionnelle ;
- les charges sociales correspondantes.

Le montant de l'engagement a été déterminé selon la méthode suivante, préconisée par la convention collective interprofessionnelle en vigueur au Niger majoré des charges sociales :

SI ANCIENNETÉ ≤ 5 ANS	$(SV \times 20 \% \times NA) + P$
SI 5 ANS < ANCIENNETÉ ≤ 10 ANS	$\{SV \times 20 \% \times 5\} + (SV \times 30 \% (NA - 5)) + P$
SI ANCIENNETÉ > 10 ANS	$\{SV \times 20 \% \times 5\} + (SV \times 30 \% \times 5) + (SV \times 35 \% (NA - 10)) + P$

SV : Dernier salaire versé

NA : Nombre d'années de présence

P : Préavis de 3 ou 1 mois selon le statut cadre ou non du salarié

2 OBSERVATIONS SUR LE BILAN

2.1. OPÉRATIONS AVEC LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

Échéance	Au 31/12/2008*		Au 31/12/2009*	
	CRÉANCES	DETTES	CRÉANCES	DETTES
DE 0 À 1 MOIS	18 059	857	18 871	451
DE 1 MOIS À 3 MOIS	0	0	764	0
DE 3 MOIS À 6 MOIS	332	0	300	3 893
DE 6 MOIS À 2 ANS	134	4 857	500	0
DE 2 ANS À 5 ANS	2 543	9 004	1 788	19 502
PLUS DE 5 ANS	1 000	8 520	1 000	2 009
TOTAL	22 068	23 238	23 223	25 855

2.2. OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE

2.2.1 Classement des créances et des dettes avec la clientèle par échéance

Échéance	Au 31/12/2008*		Au 31/12/2009*	
	CRÉANCES	DETTES	CRÉANCES	DETTES
DE 0 À 1 MOIS	15 098	49 666	7 880	52 699
DE 1 MOIS À 3 MOIS	3 262	305	3 228	2 640
DE 3 MOIS À 6 MOIS	3 653	217	3 198	1 535
DE 6 MOIS À 2 ANS	14 965	3 439	18 045	6 219
DE 2 ANS À 5 ANS	17 086	3 752	31 141	578
PLUS DE 5 ANS	4 190	0	1 242	0
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	0	0	930	0
TOTAL	58 254	57 379	65 664	63 671

2.2.2 Classement des créances et des dettes avec la clientèle par agents économiques

Agents économiques	Au 31/12/2008*		Au 31/12/2009*	
	CRÉANCES	DETTES	CRÉANCES	DETTES
PARTICULIERS	16 892	15 158	18 575	16 161
ENTREPRISES PRIVÉES	39 907	31 297	45 463	38 917
SOCIÉTÉS D'ÉTAT ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS	1 351	4 609	1 612	4 618
ÉTAT ET ORGANISMES ASSIMILÉS	81	4 288	8	2 251
UEMOA	0	31	0	35
RESTE DU MONDE	23	1 996	6	1 689
TOTAL	58 254	57 379	65 664	63 671

2.2.3 Détail des créances douteuses et provisions pour dépréciation

Nature	Au 31/12/2008*	Au 31/12/2009*
CRÉANCES IMPAYÉES OU IMMOBILISÉES	291	749
CRÉANCES DOUTEUSES	1 264	2 010
CRÉANCES DOUTEUSES & LITIGIEUSES	0	13
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	-1 309	-1 842
CRÉANCES DOUTEUSES NETTES	246	930

Annexes

2.3. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Participation	Montant participation*		Capital*	Part BOA %
	Brut	Net		

DANS LES BANQUES ET ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS

• ACTIBOURSE	46	46	350	13,35 %
• BANK OF AFRICA – BURKINA FASO	100	100	5 000	2,62 %
• CAURIS INVESTISSEMENT	72	72	2 000	3,59 %
• FCP EMERGENE	200	200	2 000	10,00 %
• GIM UEMOA	15	15	9 292	3,59 %
SOUS TOTAL	433	433		

DANS LES AUTRES SOCIÉTÉS

• AGORA S.A.	250	250	5 000	5,00 %
• AÏSSA SARL	7	7	42	16,66 %
• SCI OLYMPE	30	30	200	15,00 %
• UGAN VIE	58	58	580	10,00 %
• SOPARPHI	46	44	202	22,52 %
• AFRICINVEST	205	205	5 000	3,99 %
• FONDS ATTICA	125	125	1 700	7,35 %
• SINERGI S.A.	50	40	300	16,67 %
SOUS TOTAL	771	759		

TOTAL PARTICIPATIONS	1 204	1 192
-----------------------------	--------------	--------------

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

AUTRES DÉPÔTS	161	161
SOUS TOTAL	161	161

TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	1 365	1 353
--	--------------	--------------

2.4. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Nature	Au 31/12/2008*	Augmentations*	Diminutions*	Au 31/12/2009*
IMMOBILISATIONS BRUTES	434			434
AMORTISSEMENTS CUMULÉS	274	47		321
TOTAL NET	160	47	0	113

2.5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Nature	Au 31/12/2008*	Augmentations*	Diminutions*	Au 31/12/2009*
IMMOBILISATIONS BRUTES	3 682	483	209	3 956
• IMMOBILISATIONS EN COURS	91	180	175	96
• IMMOBILISATIONS D'EXPLOITATION	3 539	291	34	3 796
• IMMOBILISATIONS HORS EXPLOITATION	52	12		64
• IMMOBILISATIONS PAR RÉALISATION DE GARANTIE				0
AMORTISSEMENTS	1 539	256	34	1 761
• IMMOBILISATIONS EN COURS				0
• IMMOBILISATIONS D'EXPLOITATION	1 492	254	34	1 712
• IMMOBILISATIONS HORS EXPLOITATION	47	2		49
• IMMOBILISATIONS PAR RÉALISATION DE GARANTIE				0
TOTAL NET	2 143	227	175	2 195

2.6. AUTRES ACTIFS/PASSIFS

2.6.1 Autres actifs

Nature	Au 31/12/2008*	Au 31/12/2009*
DÉBITEURS DIVERS	927	3 585
VALEURS NON IMPUTÉES	18	
VALEURS À L'ENCAISSEMENT	1 969	5 576
VALEURS À REJETER EN COMPENSATION		
DÉPÔTS ET CAUTIONNEMENTS		
STOCKS ET EMPLOIS DIVERS	2	38
CRÉANCES RATTACHÉES	596	418
TOTAL	3 512	9 617

Annexes

2.6.2 Autres passifs

Nature	Au 31/12/2008*	Au 31/12/2009*
DETTE FISCALES	1 166	1 006
DETTE SOCIALES		
CRÉDITEURS DIVERS	252	1 099
DETTE RATTACHÉES	1 515	1 655
DIVERS		941
TOTAL	2 933	4 701

2.7. COMPTES D'ORDRE ET DIVERS

2.7.1 Actif

Comptes d'ordre et divers actif	Au 31/12/2008*	Au 31/12/2009*
CHARGES COMPTABILISÉES D'AVANCE	603	933
PRODUITS À RECEVOIR	121	32
DIVERS	21	26
TOTAL	745	991

2.7.2 Passif

Comptes d'ordre et divers passif	Au 31/12/2008*	Au 31/12/2009*
CHARGES À PAYER	1 510	1 341
PRODUITS PERÇUS D'AVANCE	83	9
DIVERS	6	19
TOTAL	1 599	1 369

2.8. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature	Au 31/12/2008*	Au 31/12/2009*
CHARGES DE RETRAITE	151	205
ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE		10
PERTES ET CHARGES		81
TOTAL	151	296

2.9. CAPITAUX PROPRES

2.9.1 Détail des capitaux propres

Nature	Montant au 31/12/2008*	Affectation du résultat 2008*	Autres mouvements*	Montant au 31/12/2009*
F.R.B.G.	1 485		120	1 605
PRIMES LIÉES AU CAPITAL	195		1 500	1 695
RÉSERVES LÉGALES	852	201		1 053
RÉSERVES RÈGLEMENTÉES	188			188
AUTRES RÉSERVES	638	498		1 136
CAPITAL SOCIAL	2 750		750	3 500
FONDS AFFECTÉS				0
EMPRUNTS SUBORDONNÉS	1 500		-273	1 227
FONDS BLOQUÉS D'ACTIONNAIRES				0
REPORT À NOUVEAU	1	-1		0
RÉSULTAT 2008	1 342	-1 342		0
RÉSULTAT 2009			1 619	1 619
TOTAL	8 951	-644	3 716	12 023

2.9.2 Le Fonds pour Risques Bancaires Généraux

Le Fonds pour Risques Bancaires Généraux a été doté comme suit (en millions de F CFA, par année de dotation) :

Année	Montant
2006	838
2007	142
2008	505
2009	120
SOIT AU 31/12/2009	1 605

2.9.3 Informations sur le capital

Le capital de la BANK OF AFRICA – NIGER s'élève à 3 500 millions de F CFA. Il est composé de 350 000 titres d'une valeur nominale de 10 000 F CFA.

La structure de l'actionariat est la suivante :

Actionnaires	Structure
BOA GROUP S.A.	45,48 %
ATTICA S.A.	8,81 %
BOAD	9,75 %
SALARIÉS	0,68 %
ACTIONNAIRES NATIONAUX	15,91 %
AUTRES ACTIONNAIRES	19,37 %
TOTAL	100,00 %

Annexes

3 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Nature	Au 31/12/2008*	Au 31/12/2009*
ENGAGEMENTS DONNÉS	13 179	11 749
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	2 510	622
• EN FAVEUR D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		
• EN FAVEUR DE LA CLIENTÈLE	2 510	622
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	10 669	11 127
• EN FAVEUR D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	2 323	2 323
• EN FAVEUR DE LA CLIENTÈLE	8 347	8 804
ENGAGEMENTS SUR TITRES		
ENGAGEMENTS REÇUS	29 415	31 419
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT		
• REÇUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		
• REÇUS DE LA CLIENTÈLE		
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	29 415	31 419
• REÇUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	25 494	27 509
• REÇUS DE LA CLIENTÈLE	3 921	3 910
ENGAGEMENTS SUR TITRES		

4 OBSERVATIONS SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

4.1. INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS

Nature	Au 31/12/2008*	Au 31/12/2009*
SUR CRÉANCES INTERBANCAIRES	669	706
• À VUE	157	93
• À TERME	512	613
SUR CRÉANCES DE LA CLIENTÈLE	5 449	6 875
• CRÉANCES COMMERCIALES	118	107
• AUTRES CRÉDITS À COURT TERME	338	288
• COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS	1 525	1 616
• CRÉDITS À MOYEN TERME	3 223	4 614
• CRÉDITS À LONG TERME	245	250
TOTAL	6 118	7 581

4.2. INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES

Nature	Au 31/12/2008*	Au 31/12/2009*
SUR DETTES INTERBANCAIRES	1 165	1 626
• À VUE	19	39
• À TERME	1 146	1 587
SUR DETTES À L'ÉGARD DE LA CLIENTÈLE	787	984
• À VUE	214	294
• À TERME	573	690
SUR EMPRUNTS SUBORDONNÉS	15	204
TOTAL	1 967	2 814

4.3. COMMISSIONS

Nature	Au 31/12/2008*	Au 31/12/2009*
COMMISSIONS PERÇUES (PRODUITS)	1 107	1 112
• SUR OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE ET INTERBANCAIRES		
• SUR OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	1 107	1 112
COMMISSIONS VERSÉES (CHARGES)	33	55
• SUR OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE ET INTERBANCAIRES	33	55
• SUR OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE		

4.4. FRAIS GÉNÉRAUX D'EXPLOITATION

4.4.1 Frais de personnel

Nature	Au 31/12/2008*	Au 31/12/2009*
SALAIRES ET TRAITEMENTS	593	696
CHARGES SOCIALES	127	207
TOTAL	720	903

Annexes

4.4.2 Autres frais généraux

Nature	Au 31/12/2008*	Au 31/12/2009*
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS	199	181
REDEVANCE DE CRÉDIT-BAIL		
LOYERS	47	62
ENTRETIEN ET RÉPARATIONS	86	106
PRIMES D'ASSURANCE	68	72
INTERMÉDIAIRES ET HONORAIRES	690	735
PUBLICITÉ, PUBLICATIONS ET RELATIONS PUBLIQUES	232	213
DÉPLACEMENTS MISSIONS ET RÉCEPTIONS	100	116
FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS	166	159
ACHATS NON STOCKÉS DE MATIÈRES PREMIÈRES ET FOURNITURES	216	206
JETONS DE PRÉSENCE	12	16
MOINS-VALUES DE CESSIONS		
AUTRES FRAIS GÉNÉRAUX	179	180
TOTAL	1 995	2 046

4.5. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS

Nature	Au 31/12/2008*	Au 31/12/2009*
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	209	303
• DES IMMOBILISATIONS D'EXPLOITATION	207	302
• DES IMMOBILISATIONS HORS EXPLOITATION	2	1
REPRISES		
TOTAL	209	303

4.6. SOLDE EN PERTE DES CORRECTIONS DE VALEUR SUR CRÉANCES ET DU HORS BILAN

Nature	Au 31/12/2008*	Au 31/12/2009*
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR CRÉANCES EN SOUFFRANCE	-270	-817
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DES AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF	-232	-6
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	-41	-152
PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES		
REPRISES DE PROVISIONS SUR CRÉANCES EN SOUFFRANCE	138	133
REPRISES DE PROVISIONS SUR AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF		24
REPRISES DE PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		7
RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES		
TOTAL	-405	-811

5 AUTRES INFORMATIONS

5.1. EFFECTIFS MOYENS

Catégories	2008	2009
CADRES EXPATRIÉS	2	2
CADRES LOCAUX	15	20
GRADÉS	12	20
EMPLOYÉS	32	52
PERSONNEL NON BANCAIRE	3	3
PERSONNEL TEMPORAIRE	18	35
TOTAL	82	132

5.2. CONTREVALEUR DES COMPTES EN DEVISES

Nature	2008*	2009*
ACTIF		
OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE	11 460	1 642
• BILLETS ET MONNAIES	2 190	259
• CORRESPONDANTS BANCAIRES	9 270	1 383
VALEURS À L'ENCAISSEMENT ET DIVERS	2 154	15
PASSIF		
OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE	839	25
• CORRESPONDANTS BANCAIRES	839	25
• REFINANCEMENTS	0	0
• AUTRES SOMMES DUES	0	0
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	10 591	1 583
• COMPTES ORDINAIRES	10 591	1 583

5.3. AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2009

Nature	En F CFA
RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2009	1 619 114 819
REPORT À NOUVEAU DE L'EXERCICE 2008	225
TOTAL À RÉPARTIR	1 619 115 044
RÉSERVE LÉGALE (15% DU RÉSULTAT)	242 867 257
DIVIDENDE	825 000 000
RÉSERVES FACULTATIVES	551 247 787
NOUVEAU REPORT À NOUVEAU	0
TOTAL RÉPARTI	1 619 115 044

Annexes

6 RÉSULTAT DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Nature	2005	2006	2007	2008	2009
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
• CAPITAL SOCIAL*	1 500	1 500	1 950	2 750	3 500
• NOMBRE DES ACTIONS ORDINAIRES EXISTANTES	150 000	150 000	195 000	275 000	350 000
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE*					
• CHIFFRE D'AFFAIRES	3 803	4 658	6 369	9 926	10 750
• BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS, AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	1 244	1 868	2 342	3 613	3 859
• IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	381	505	685	1 166	1 006
• BÉNÉFICE APRÈS IMPÔTS, AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	434	803	1 068	1 342	1 619
RÉSULTAT PAR ACTION**					
• APRÈS IMPÔTS, AVANT AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	5,8	9,1	8,5	8,9	8,2
• APRÈS IMPÔTS, AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	2,9	5,4	5,5	4,9	4,6
PERSONNEL					
• EFFECTIF MOYEN DES SALARIÉS PENDANT L'EXERCICE	73	76	79	82	132
• MONTANT DE LA MASSE SALARIALE DE L'EXERCICE*	467	450	504	593	696
• SOMMES VERSÉES AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX*	85	94	102	127	207

* En millions de F CFA

** En milliers de F CFA

BANK OF AFRICA - NIGER

Immeuble BANK OF AFRICA - NIGER – Rue du Gawèye – BP 10973 – Niamey
Tél. : (227) 20 73 36 20 / 21 / 20 73 32 46 – Fax : (227) 20 73 38 18
Swift : AFRINENIXXX – Email <information@boaniger.com>

www.boaniger.com

AGENCES NIAMEY

NIAMEY BRANCHES

● AGENCE CENTRALE

Immeuble BANK OF AFRICA - NIGER – Rue du Gawèye
BP 10973 – Niamey
Tél. : (227) 20 73 36 20 / 21 / 20 73 32 46
Fax : (227) 20 73 38 18
Email <information@boaniger.com>

● AGENCE ELITE

Immeuble BANK OF AFRICA - NIGER – Rue du Gawèye
BP 10973 – Niamey
Tél. : (227) 20 73 36 20 / 21 / 20 73 32 46
Fax : (227) 20 73 38 18
Email <information@boaniger.com>

● ECOGARE

Gare Routière de Wadata – BP 10973 – Niamey
Tél. : (227) 20 73 36 20 / 21
Fax : (227) 20 73 38 18

● GRAND MARCHÉ DE NIAMEY

Avenue Salaman – Boulevard de la Liberté
BP 10973 – Niamey
Tél. : (227) 20 73 36 20 / 21 / 20 73 32 46
Fax : (227) 20 73 38 18
Email <information@boaniger.com>

● PLATEAU

Avenue Mohamed VI – BP 10973 – Niamey
Tél. : (227) 20 72 23 23
Fax : (227) 20 73 38 18

● ZONE INDUSTRIELLE

Route de l'aéroport – BP 10973 – Niamey
Tél. : (227) 20 73 36 20 / 21
Fax : (227) 20 73 38 18



AGENCES RÉGIONALES

REGIONAL BRANCHES

● AGADEZ

Face Marché des Tôles – BP 168 – Agadez
Tél. : (227) 20 44 03 31 – Fax : (227) 20 44 04 31

● DOSSO

Quartier Mangué Kouara – BP 129 – Dosso
Tél. / Fax : (227) 20 65 00 84

● GAYA

Route Nationale RN 7 – Entrée de ville – BP 93 – Gaya
Tél. : (227) 20 68 06 03 – Fax : (227) 20 68 06 04

● MARADI

Immeuble Gonda Garki – BP 472 – Maradi
Tél. : (227) 20 41 12 82 / 83 – Fax : (227) 20 41 06 65

● TAHOUA

Quartier Kourfeyawa I – BP 290 – Tahoua
Tél. : (227) 20 61 06 68 – Fax : (227) 20 61 06 69

● TILLABERI

Route Nationale R1/RN1 – BP 70 – Tillabéri
Tél. : (227) 20 71 10 15 – Fax : (227) 20 71 10 16



GROUPE BANK OF AFRICA

www.bank-of-africa.net

Banques et Filiales du Groupe

Group Banks and Subsidiaries



BOA - FRANCE

1 ◆ Paris, France ●

BUREAU DE REPRÉSENTATION

Paris, France ● (Representative office)

BANK OF AFRICA - KENYA

6 ◆ Nairobi ●
3 ▲ Kisumu, Mombasa, Thika.

BOA BANK - TANZANIA

8 ◆ Dar es Salaam ●
4 ▲ Arusha, Morogoro, Moshi, Mwanza.

BANK OF AFRICA - UGANDA

9 ◆ Kampala ●
10 ▲ Arua, Entebbe, Fort Portal, Gulu, Jinja (2), Lira, Mbale, Mbarara, Mukono.

BANK OF AFRICA - RDC

1 ◆ Kinshasa ●

BANK OF AFRICA - MADAGASCAR

18 ◆ Antananarivo ●
43 ▲ Réparties sur l'ensemble du territoire.
Throughout the country.

BANQUE DE CREDIT DE BUJUMBURA (BCB)

Intégrée au Réseau BOA en 2008 / Integrated into BOA network in 2008.

3 ◆ Bujumbura ●
9 ▲ Gihofi, Gitega, Kayanza, Kirundo, Muyinga, Ngozi, Rumonge, Rugombo, Ruyigi.

AGORA

AÏSSA

ATTICA

ÉQUIPBAIL-BENIN

ÉQUIPBAIL-MALI

ÉQUIPBAIL-MADAGASCAR

ACTIBOURSE

Cotonou ●
1 contact dans chaque BOA
1 contact in each BOA company
1 ● Abidjan.

BOA-ASSET MANAGEMENT

Abidjan ●

FONDATION BANK OF AFRICA

Bamako ●
7 ● Abidjan, Antananarivo, Cotonou, Dakar, Kampala, Niamey, Ouagadougou.